



N° 13-595-XIF au catalogue

Les avoirs et les dettes des Canadiens

Un aperçu des résultats de
l'Enquête sur la sécurité financière



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 ((613) 951-7355; (888) 297-7355: revenu@statcan.ca) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils detélécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Numéro pour commander seulement(Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Les prix ne comprennent pas les taxes de vente

On peut se procurer ce produit n° 13-595-XIF au catalogue sur internet gratuitement. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/research_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Les avoirs et les dettes des Canadiens : Un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

mars 2001

N° 13-595-XIF au catalogue

Périodicité : Irrégulier

Ottawa

This publication is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- .. nombres indisponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- néant ou zéro.
- nombres infimes.
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret.

Sigles

- CRIF - Compte de retraite avec immobilisation des fonds
- ESF - Enquête sur la sécurité financière
- FERR - Fonds enregistré de revenu de retraite
- REEE - Régimes enregistrés d'épargne-études
- REER - Régime enregistré d'épargne-retraite
- RPDB - Régime de participation différée aux bénéfices

Table des matières

	Page
1. Introduction	5
2. Faits saillants	7
3. Avoirs, dettes et valeur nette en 1999	9
3.1 La répartition de la valeur nette	9
3.2 Revenu	10
3.3 Type de famille	11
3.4 Âge	14
3.5 Emploi	16
3.6 Niveau de scolarité	18
3.7 Profession	20
3.8 Statut d'immigrant	20
3.9 Province	21
3.10 Composition des avoirs et des dettes	23
4. Comparaison de la valeur nette en 1984 et en 1999	31
4.1 Perspective historique	31
4.2 Répartition de la richesse entre les unités familiales	31
4.3 Variation de la valeur nette selon le type de famille	32
4.4 Évolution de la composition des avoirs et des dettes	34
5. Conclusion	37
Annexe A – Sources et méthodes	39
A.1 L'univers de l'enquête	39
A.2 Contenu de l'enquête et période de référence	39
A.3 L'échantillon	40
A.4 Collecte des données	40
A.5 Traitement des données et contrôle de la qualité	41
A.6 Qualité des données	43
Annexe B – Concepts et définitions	47
B.1 Valeur nette	47
B.2 Avoirs	47
B.3 Dettes	50
B.4 Type de famille	51
B.5 Autres concepts	52
B.6 Comparabilité des données de 1984 et de 1999 sur les avoirs et les dettes	55

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



1. Introduction

Ce rapport sommaire est le premier d'une série qui a pour objet de présenter les résultats de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF). L'ESF a consisté à recueillir des renseignements sur les avoirs et les dettes des familles et des personnes seules. La collecte des données s'est déroulée de mai à juillet 1999, dans toutes les provinces. Bien qu'il s'agisse de la septième fois que Statistique Canada mène une enquête sur les avoirs et les dettes, il s'est écoulé plus de 15 ans depuis qu'elle a eu lieu la dernière fois, en 1984. Des changements significatifs sont survenus depuis, dans l'économie, la structure des familles, les options et les stratégies de placement, ainsi que le régime fiscal.

L'ESF de 1999 brosse un tableau détaillé de la valeur nette du patrimoine des Canadiens. Des renseignements ont été recueillis sur la valeur de l'ensemble des principaux avoirs financiers et non financiers et sur les sommes dues à l'égard des prêts hypothécaires, des véhicules, des cartes de crédit, des prêts étudiants et d'autres dettes. Dans le présent rapport, la valeur nette représente la valeur de ces avoirs diminuée des dettes. La valeur nette du patrimoine d'une famille peut être vue comme étant le montant d'argent restant à sa disposition après la vente de tous ses avoirs et le remboursement de la totalité de ses dettes.

LE TOTAL DES AVOIRS	moins :	LE TOTAL DES DETTES	égale	LA VALEUR NETTE
Avoirs financiers - REER, FERR, REEE, RPDB - Dépôts - Actions, obligations, fonds mutuels/de placement - Autres avoirs financiers Avoirs non financiers - Résidence principale - Autres biens immobiliers - Véhicules - Contenu de la résidence, objets de valeur Capitaux propres dans une entreprise		Prêts hypothécaires sur : - la résidence principale - d'autres biens immobiliers Dette de carte de crédit Dette de marge de crédit Prêts automobiles Prêts étudiants Autres prêts et dettes		

Pour ce premier rapport sommaire, un élément important est exclu du calcul de la valeur nette. Il s'agit de la valeur des pensions, pour les participants – ou les anciens

participants – à un régime de pensions offert par leur employeur. Ce sera la première fois où une estimation de la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur est incluse dans les résultats d'une enquête sur les avoirs et les dettes réalisée par Statistique Canada. Une méthode d'estimation de cette valeur est en voie d'élaboration, et des consultations à propos de l'approche sont en cours. Un document de consultation, intitulé *Enquête sur la sécurité financière : Méthodologie proposée pour estimer la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur, Document de travail*, figure dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous Produits et services. Un portrait plus complet de la valeur nette du patrimoine des Canadiens, qui comprend la valeur estimative des pensions, sera réalisé à l'automne 2001. Ce sera la première fois qu'une estimation des droits à pension dans les régimes d'employeur sera incluse dans les résultats d'une enquête sur les avoirs et les dettes menée par Statistique Canada.

Nous sommes très reconnaissants de la collaboration et du soutien financier de Développement des ressources humaines Canada, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et d'Industrie Canada à l'élaboration de cette enquête. La collecte et le traitement des données ont été financés par le Projet de recherche sur les politiques.

NOTA

Dans le présent rapport, nous nous intéressons surtout à la valeur nette **médiane** plutôt qu'à la valeur nette **moyenne**. Ces deux mesures peuvent servir à décrire la valeur nette, mais chacune peint un portrait différent. On détermine la valeur nette médiane en classant toutes les unités familiales selon la valeur nette de leur patrimoine, de la plus élevée à la plus faible. La valeur nette pour l'unité familiale se trouvant au milieu de la fourchette est la valeur nette médiane. Par ailleurs, on détermine la valeur nette moyenne en divisant la valeur nette totale pour toutes les unités familiales par le nombre d'unités familiales. Plus la moyenne dépasse la médiane, plus les unités familiales les plus riches au pays contribuent à l'augmentation de la moyenne.

Les renseignements sur les avoirs et les dettes ont été recueillis à l'égard de l'unité familiale dans son ensemble, et non à l'égard de chaque membre de la famille. Le terme **unité familiale** désigne une famille de deux personnes ou plus aussi bien qu'une personne seule. Une famille de deux personnes ou plus forme ce qu'on appelle une famille économique, soit un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont liées par le sang, le mariage, l'union libre ou l'adoption.

Dans le présent rapport, tous les montants ont été arrondis à la centaine près et tous les montants des avoirs, des dettes et de la valeur nette sont exprimés **en dollars constants de 1999**. Cependant, les montants concernant le revenu sont exprimés en dollars courants de 1998.

2. Faits saillants

La valeur nette médiane des quelque 12,2 millions d'« unités familiales » du Canada était d'environ 81 000 \$. Cela signifie que la moitié des unités familiales avaient une valeur nette supérieure à ce montant et l'autre moitié, une valeur nette inférieure. La valeur nette correspond au montant qu'une personne ou une famille encaisserait après avoir vendu tous ses avoirs et réglé toutes ses dettes. L'expression unité familiale inclut les personnes seules et les familles constituées de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées.

Valeur nette : écarts importants sur le plan de la répartition

Il existait, en 1999, des différences considérables sur le plan de la répartition de la valeur nette au sein des unités familiales. Dans l'ensemble, la tranche de 10 % des unités familiales ayant la valeur nette la plus élevée détenait un peu plus de la moitié (53 %) de tout le patrimoine des particuliers en 1999. Les 10 % se situant dans la tranche inférieure de l'échelle de la valeur nette détenaient en fait une valeur nette négative; leurs dettes étant supérieures à leurs avoirs. Par comparaison, la tranche de 10 % des familles américaines les plus riches détient près des deux tiers de tout le patrimoine des particuliers selon les données de 1998 des États-Unis.

La résidence principale est le plus important des avoirs, l'hypothèque est la principale dette

Les familles dont le principal soutien économique était une personne âgée ont enregistré la valeur nette la plus élevée de tous les types d'unités familiales (202 000 \$). La valeur nette du patrimoine des couples avec enfants âgés de 18 ans et moins était d'environ la moitié du montant précédent, soit 100 500 \$. Les familles monoparentales et les personnes seules ont enregistrés une valeur nette beaucoup moindre, soit 14 600 \$ et 21 700 \$ respectivement.

Parmi les provinces, la valeur nette médiane était la plus élevée en 1999 pour les unités familiales de l'Ontario à 101 400 \$. Les familles de Terre-Neuve ont enregistré la valeur nette médiane la plus faible à environ 53 000 \$.

La valeur nette augmente avec le revenu, l'âge et le niveau de scolarité

Les résultats de l'enquête ont révélé que la valeur nette augmente selon le revenu et en fonction du nombre de personnes gagnant un revenu dans une famille, l'âge, le niveau de scolarité et le type de profession. Le niveau de scolarité a constitué un des déterminants le plus important de la valeur nette. La valeur nette médiane d'un bachelier était de 70 % plus élevée que celle d'un détenteur d'un certificat d'études secondaires. Une personne détentrice d'une maîtrise avait une valeur nette médiane de 2,7 fois plus élevée, et une personne détentrice d'un doctorat, 3,5 fois plus élevée.

Les avoirs totaux, qui comprennent tout, du capital-actions et obligations aux résidences principales, s'élevaient à près de 2,9 billions. La résidence principale qu

i comptait pour environ 38 % de l'avoir total constituait l'avoir non financier le plus important des Canadiens. Leur avoir financier le plus important était leur régime enregistré d'épargne-retraite qui représentait 12 % de tous les avoirs.

L'endettement des Canadiens était évalué à 458 milliards de dollars, dont les trois quarts sous forme d'hypothèques. Les prêts associés à la propriété des véhicules automobiles s'élevaient à 29,1 milliards de dollars, soit 6 % du total, tandis que les prêts étudiants (3 %) et les dettes liées aux cartes de crédit (3 %) ont chacune dépassé les 14 milliards de dollars.

L'enquête a constaté qu'en 1999 les Canadiens, dans l'ensemble, avaient en moyenne, selon les estimations, 16 \$ de dettes pour chaque tranche d'avoir de 100 \$. Toutefois, ce fardeau de la dette était beaucoup plus élevé pour certains types de famille comme les familles monoparentales, dont la plupart avaient une femme à leur tête.

Changements depuis 1984 – Utilisation accrue des REER

Après avoir rendu les données comparables, on constate que la valeur médiane nette de toutes les unités familiales a augmenté d'environ 11 % de 1984 à 1999 en dollars constants de 1999. Au cours de cette période, la valeur nette a augmenté considérablement pour les unités familiales ayant à leur tête une personne âgée de 65 ans et plus, mais elle est demeurée presque inchangée pour les jeunes couples avec enfants de moins de 18 ans.

Le nombre d'unités familiales devant rembourser des prêts étudiants a presque triplé entre 1984 et 1999 pour atteindre 1,4 million. Les prêts étudiants ont représenté un important fardeau de la dette pour les familles plus jeunes.

Le changement le plus important à survenir dans la composition des avoirs depuis l'enquête de 1984 concerne les sommes placées dans les régimes enregistrés d'épargne-retraite. En 1999, environ 55 % des unités familiales détenaient un REER par rapport à 28 % en 1984. L'augmentation la plus marquée est survenue au sein du groupe âgé de 25 à 34 ans où la proportion d'unités familiales ayant un REER a plus que doublé, passant de 23 % à 59 % au cours de cette période.

3. Avoirs, dettes et valeur nette en 1999

3.1 La répartition de la valeur nette

En 1999, la valeur nette médiane du patrimoine des quelque 12,2 millions d'unités familiales canadiennes était évaluée à 81 000 \$¹. Toutefois, si toutes les unités familiales sont classées selon la valeur nette de leur patrimoine, de la plus élevée à la plus faible, la valeur nette médiane pour le décile (tranche de 10 %) supérieur s'établissait à environ 723 500 \$, comparativement à une valeur nette négative de -2 100 \$ pour le décile inférieur.

Le dixième le plus riche des unités familiales détenait plus de la moitié (53 %) de toute la richesse personnelle. Par comparaison, aux États-Unis en 1998, le dixième des familles et des personnes seules se trouvant dans la partie supérieure de la répartition de la richesse détenait à peu près les deux tiers de la valeur nette totale².

Le fait qu'une part relativement importante de la valeur nette du patrimoine est détenue par les personnes du décile supérieur a des répercussions sur la valeur nette moyenne. Elle était de 199 700 \$ en 1999, soit 2,5 fois plus élevée que la valeur nette médiane. Dans le présent rapport, il sera surtout question de valeur médiane.

Tableau 3.1
Répartition de la valeur nette par décile

Déciles (unités familiales classées selon la valeur nette)	La valeur nette totale	Valeur nette médiane
	%	\$
Ensemble des unités familiales :	100	81 000
10 % inférieur	--	-2 100
Deuxième 10 %	--	3 100
Troisième 10 %	1	14 300
Quatrième 10 %	2	35 500
Cinquième 10 %	3	64 700
Sixième 10 %	5	101 500
Septième 10 %	8	152 600
Huitième 10 %	11	220 800
Neuvième 10 %	17	338 100
10 % supérieur	53	703 500

¹ Autrement dit, pour la moitié des unités familiales, la valeur nette était supérieure, et, pour l'autre moitié, elle était inférieure.

² *An examination of Changes in the Distribution of Wealth from 1989 to 1998 : Evidence from the Survey of Consumer Finances*, Arthur B. Kennickell, Federal Reserve Board, juin 2000.

3.2 Revenu

L'enquête a révélé qu'il y a un lien très direct entre le revenu et la valeur nette. La valeur nette médiane est passée de 1 700 \$ pour les unités familiales dont le revenu après impôt en 1998 était inférieur à 10 000 \$ à 314 200 \$ pour les unités familiales dont le revenu après impôt était égal ou supérieur à 75 000 \$.

Graphique 3.2

La valeur nette médiane augmente en fonction du revenu

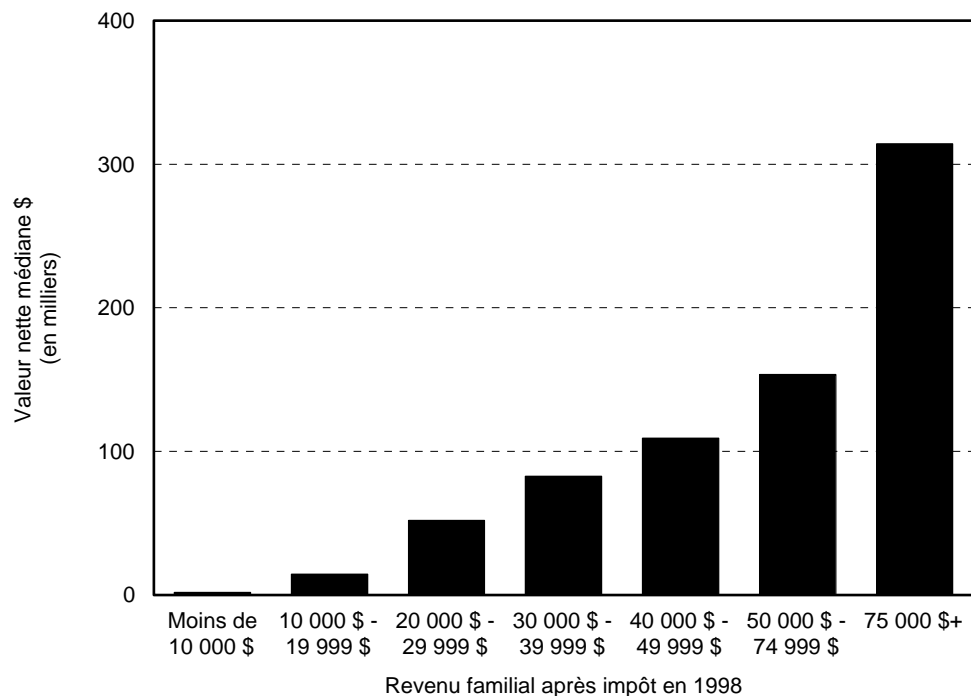


Tableau 3.2

Valeur nette médiane du patrimoine des unités familiales selon le revenu

Revenu après impôt en 1998 (total pour l'unité familiale)	Unités familiales	Valeur nette médiane
	%	\$
Ensemble des unités familiales	100	81 000
Moins de 10 000 \$	8	1 700
10 000 \$ - 19 999 \$	18	14 600
20 000 \$ - 29 999 \$	18	52 000
30 000 \$ - 39 999 \$	16	82 800
40 000 \$ - 49 999 \$	12	109 200
50 000 \$ - 74 999 \$	18	153 500
75 000 \$ et plus	10	314 200

3.3 Type de famille

Dans ce rapport, les unités familiales sont divisées en deux grandes catégories :

- les familles de deux personnes ou plus (qu'on appelle des familles économiques), qui représentaient environ 68 % de l'ensemble des unités familiales en 1999;
- les personnes seules, qui représentaient la tranche restante de 32 % des unités familiales.

Les familles sont classées en fonction des caractéristiques du principal soutien économique.

Tableau 3.3a
Répartition des types de famille selon la valeur nette médiane et du revenu médian

Type de famille	Unités familiales	Familles économiques	Personnes seules	Valeur nette médiane	Revenu après impôt médian en 1998
	%	%	%	\$	\$
Ensemble des unités familiales	100			81 000	33 400
Familles économiques de deux personnes ou plus	68	100		119 300	43 000
Familles de personnes âgées		14		202 000	32 000
Familles autres que de personnes âgées		86		105 500	45 800
Couples seulement ¹		22		125 800	44 800
Couples, enfants de moins de 18 ans		38		100 500	48 400
Familles monoparentales		7		14 600	21 800
Autres familles autres que celles de personnes âgées		18		151 000	52 300
Personnes seules	32		100	21 700	16 700
Personnes âgées, Hommes			7	111 100	17 700
Personnes âgées, Femmes			20	76 600	15 300
Autres que personnes âgées, Hommes			42	11 200	19 800
Autres que personnes âgées, Femmes			32	12 000	15 600

¹ pas d'enfants au foyer

La valeur nette médiane du patrimoine de l'ensemble des familles de deux personnes ou plus était de 119 300 \$. Il y avait de grandes différences, cependant, dans la valeur nette du patrimoine des deux types de famille avec enfants âgés de moins de 18 ans vivant à la maison. Les familles monoparentales³ étaient les moins bien nanties; la valeur nette médiane de leur patrimoine était de 14 600 \$. Celle des couples ayant des

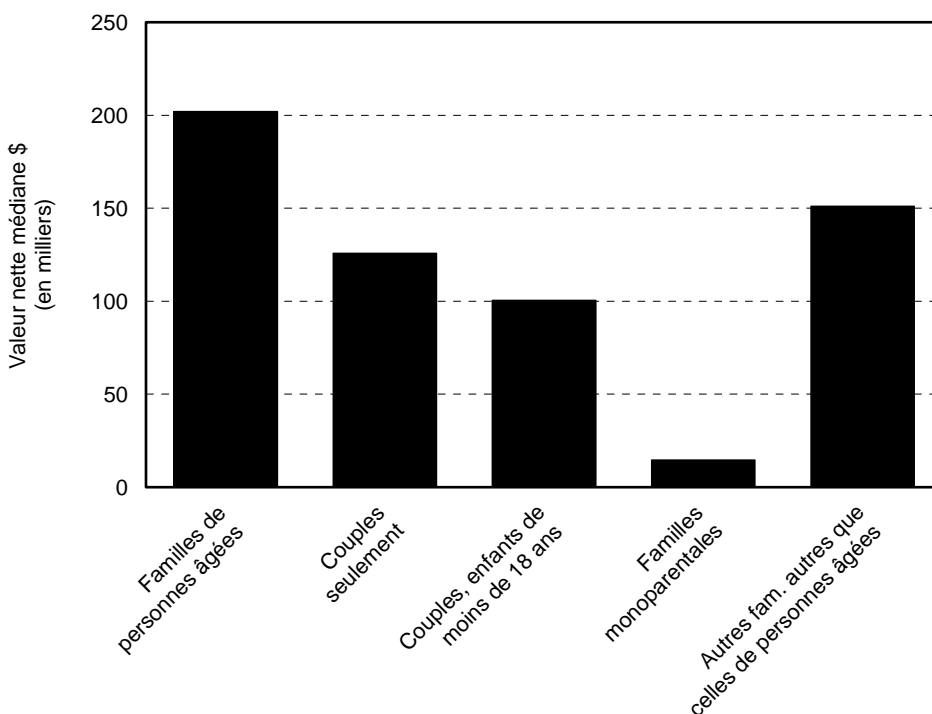
³ Par définition, les familles monoparentales comprennent des enfants de moins de 18 ans vivant à la maison.

enfants de moins de 18 ans était plus élevée : 100 500 \$. Une fois de plus, le revenu contribue à expliquer ces différences de la valeur nette. Les familles monoparentales avaient un revenu après impôt médian en 1998 de 21 800 \$, comparativement à 48 400 \$ pour les familles biparentales ayant des enfants de moins de 18 ans.

De tous les types d'unité familiale, ce sont les familles de personnes âgées (dont le principal soutien économique avait 65 ans et plus) qui affichaient la valeur nette estimative du patrimoine la plus élevée (202 000 \$). Cela s'explique en partie par le fait que bon nombre de ces familles vivaient dans leur propre logement non hypothéqué. Il ne faudrait pas en conclure pour autant que la valeur nette du patrimoine de toutes les familles de personnes âgées est relativement élevée; il en sera question plus avant dans la section concernant l'âge. La même corrélation entre le revenu et la valeur nette ne s'applique pas aux gens âgés de 65 ans et plus. Le revenu après impôt médian des familles de personnes âgées était en fait inférieur à celui de la plupart des autres familles de deux personnes ou plus. La valeur nette du patrimoine des familles de personnes âgées dépend surtout de leurs revenus antérieurs et de leurs achats plutôt que de leurs revenus actuels.

Graphique 3.3a

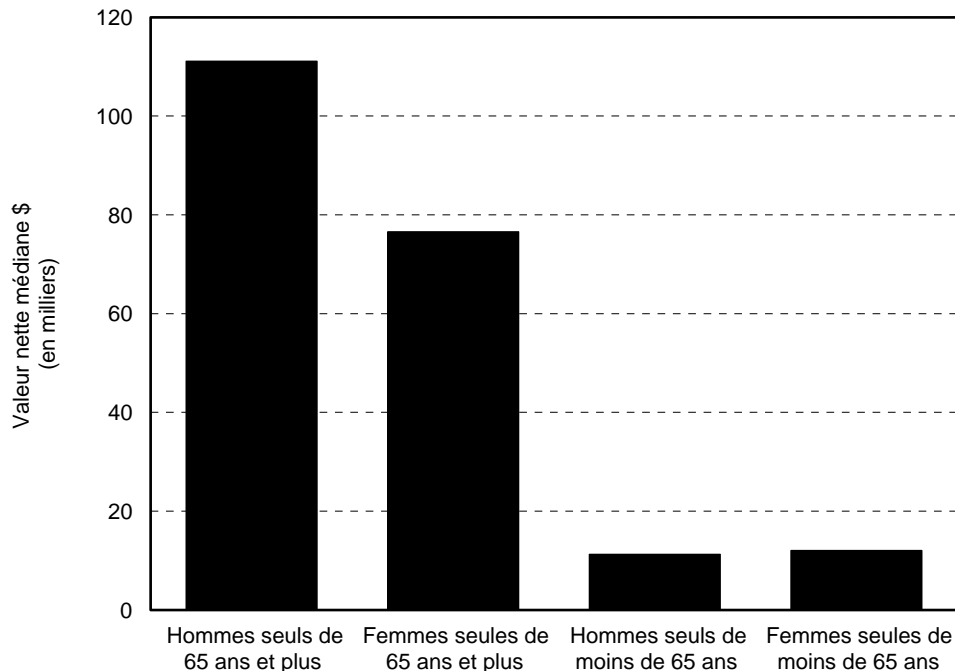
Parmi les familles de deux personnes ou plus, la valeur nette était la plus faible pour les familles monoparentales



La valeur nette médiane du patrimoine des personnes seules était considérablement inférieure à celle des familles de deux personnes ou plus : 21 700 \$. Les personnes seules peuvent être divisées en deux groupes très différents. Les personnes âgées seules (65 ans et plus) étaient beaucoup mieux nanties que ne l'étaient les personnes seules plus jeunes. Parmi les personnes seules, les hommes âgés affichaient la valeur nette médiane du patrimoine la plus élevée (111 100 \$) et les hommes de moins de 65 ans, la moins élevée (11 200 \$).

Graphique 3.3b

Parmi les personnes seules, la valeur nette était la plus élevée pour les hommes de 65 ans et plus



Un portrait semblable se dégage lorsque nous examinons la répartition de chaque type de famille selon le quintile de la valeur nette. Dans ce cas-ci, nous avons établi les quintiles en classant toutes les unités familiales (les familles de deux personnes ou plus aussi bien que les personnes seules) selon la valeur nette et en les divisant en cinq groupes de taille égale. Si la valeur nette était répartie dans un genre donné de famille de la même manière qu'elle est répartie parmi l'ensemble des unités familiales, il y aurait 20 % dans chaque quintile. Or, plus de 42 % des familles monoparentales se situaient dans le quintile inférieur. Par ailleurs, 38 % des familles de personnes âgées appartenaient au quintile supérieur.

Le fait que la valeur nette du patrimoine des personnes seules non âgées est moins élevée que celle des familles autres que celles de personnes âgées peut s'expliquer de plusieurs façons. Le revenu est un facteur important. Vingt pour cent des personnes seules de moins de 65 ans ne touchaient aucun revenu en 1998, comparativement à 7 % des familles autres que de personnes âgées. De plus, plusieurs familles autres que celles de personnes âgées (71 %) ont profité du fait que deux personnes ou plus gagnaient un revenu d'emploi. L'âge est un autre facteur. Une grande proportion (44 %) des personnes seules non âgées avaient moins de 35 ans; seulement 26 % des familles autres que celles de personnes âgées avaient un principal soutien économique de moins de 35 ans. Le valeur nette du patrimoine est souvent moins élevée chez les jeunes, comme nous les verrons à la section suivante.

Tableau 3.3b
Répartition des types de famille selon le quintile de valeur nette

Type de famille	Pourcentage dans chaque quintile (unités familiales classées selon la valeur nette)				
	20 % inférieur	Deuxième 20 %	Troisième 20 %	Quatrième 20 %	20 % supérieur
	%	%	%	%	%
Ensemble des unités familiales	20	20	20	20	20
Familles économiques de deux personnes ou plus	12	18	22	24	25
Familles de personnes âgées	4	9	17	31	38
Familles autres que de personnes âgées	13	19	22	22	23
Couples seulement ¹	11	18	21	23	27
Couples, enfants moins de 18 ans	10	21	25	23	20
Familles monoparentales	42	28	16	9	5
Autres familles autres que celles de personnes âgées	9	14	20	26	30
Personnes seules	38	24	16	12	9
Âgées	19	21	20	22	18
Non âgées	44	26	15	9	6

¹ pas d'enfants au foyer

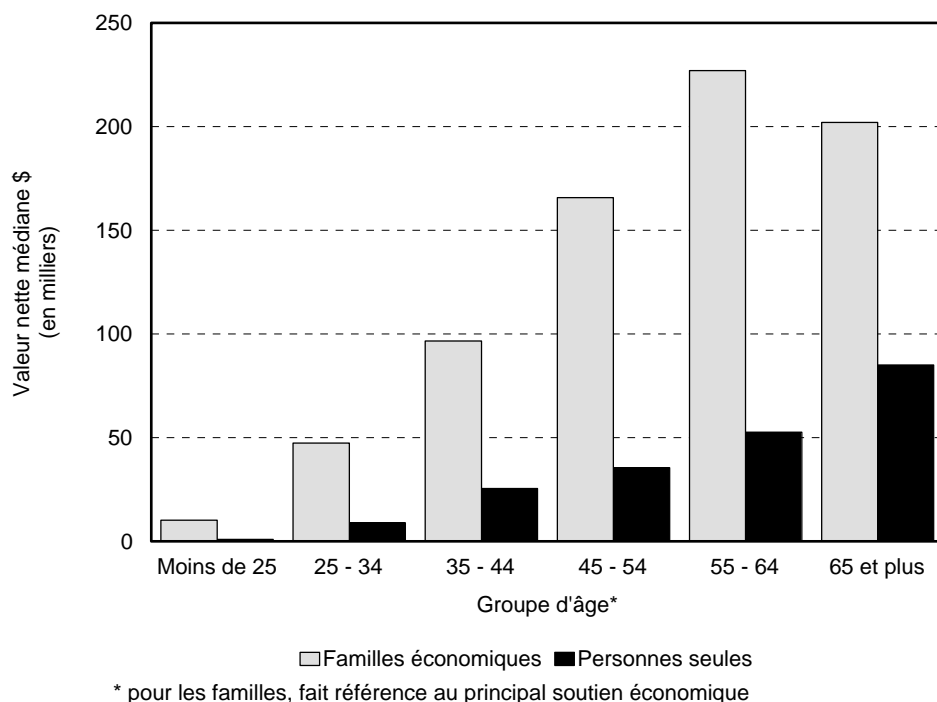
3.4 Âge

Les résultats de l'Enquête sur la sécurité financière démontrent que la valeur nette augmente en fonction de l'âge. Dans le cas des familles de deux personnes ou plus, bien que généralement la valeur nette soit plus élevée pour les familles de personnes âgées que pour les familles autres que celles de personnes âgées, c'est un portrait plutôt différent qui ressort si l'âge du principal soutien économique est également pris en considération. La valeur nette médiane était la plus élevée pour les familles dont le principal soutien économique était âgé de 55 à 64 ans (226 900 \$). C'est à prévoir étant donné que, dans bien des cas, les familles de personnes âgées peuvent devoir utiliser une partie de leurs avoirs pour compléter leur revenu.

La valeur nette du patrimoine des personnes seules était bien en deçà de celle des familles économiques, pour chaque groupe d'âge. Même si la valeur nette augmentait en fonction de l'âge chez les personnes seules, la valeur nette médiane pour tous les groupes d'âge de moins de 65 ans était dans une large mesure moins élevée que ce n'était le cas pour le groupe de 65 ans et plus. Bon nombre des personnes seules de 65 ans et plus ont peut-être passé une bonne partie de leur vie au sein d'une famille; la valeur nette plus élevée de leur patrimoine pourrait en être le reflet.

Graphique 3.4

La valeur nette médiane était la plus élevée pour les familles économiques dont le principal soutien économique avait de 55 à 64 ans



Bien que la valeur nette médiane soit relativement élevée pour le groupe d'âge de 65 ans et plus, il importe de signaler que ce n'était pas le cas de toutes les unités familiales de ce groupe. Plus de 19 % des personnes seules de 65 ans et plus se situaient dans le quintile inférieur de la valeur nette, tout comme 4 % des familles économiques dont le principal soutien économique avait 65 ans et plus.

Les personnes du groupe de moins de 25 ans, qui ont eu moins de temps pour accumuler des épargnes et acheter des biens, sont celles qui avaient un patrimoine d'une valeur nette médiane le moins élevé. Les personnes seules âgées de moins de 25 ans avaient un patrimoine d'une valeur nette médiane de 1 000 \$. Les familles dont le principal soutien économique était âgé de moins de 25 ans avaient un patrimoine d'une valeur nette de 10 300 \$.

Tableau 3.4
Valeur nette médiane selon l'âge

Âge (du principal soutien économique de la famille)	Familles économiques	Personnes seules	Valeur nette médiane	Revenu après impôt médian en 1998
	%	%	\$	\$
Familles économiques de deux personnes ou plus	100		119 300	43 000
Moins de 25 ans	3		10 300	26 000
25-34 ans	19		47 500	40 500
35-44 ans	28		96 600	45 900
45-54 ans	23		165 800	53 200
55-64 ans	12		226 900	46 400
65 ans et plus	14		202 000	32 000
Personnes seules		100	21 700	16 700
Moins de 25 ans		12	1 000	8 800
25-34 ans		21	9 100	21 200
35-44 ans		17	25 500	22 500
45-54 ans		13	35 600	21 900
55-64 ans		11	52 700	14 400
65 ans et plus		27	85 000	15 700

3.5 Emploi

3.5.1 Nombre de personnes gagnant un revenu

Le nombre de personnes au sein de l'unité familiale qui touchent un revenu d'emploi peut influencer considérablement sur la capacité de cette unité d'épargner et, par le fait même, d'acheter des biens. La valeur nette médiane du patrimoine des familles économiques comptant deux personnes ou plus gagnant un revenu⁴ était près de 50 % supérieure à celle des familles économiques ne comptant qu'une seule personne touchant un revenu d'emploi (129 100 \$ comparativement à 87 300 \$).

Ce sont les unités familiales de personnes non âgées sans principal soutien économique qui étaient les moins bien nanties. Chez les familles de personnes autres que celles de personnes âgées de deux personnes ou plus ne touchant aucun revenu d'emploi, la valeur nette médiane du patrimoine n'était que de 9 400 \$; pour les personnes seules non âgées sans revenu d'emploi, ce chiffre était encore plus bas, soit de 1 600 \$. Dans bien des cas, si les unités familiales ne comptaient aucun soutien économique, c'est que la personne seule ou le principal soutien économique avait au moins 65 ans et ne travaillait plus. La valeur nette du patrimoine de ces unités familiales était relativement élevée. Il s'agissait souvent de personnes à la retraite qui recevaient auparavant un revenu d'emploi et dont la valeur nette du patrimoine a été accumulée sur une longue période.

⁴ Le nombre de personnes gagnant un revenu a été établi d'après le revenu pour l'année civile 1998.

Tableau 3.5a
Valeur nette médiane selon le nombre de personnes gagnant un revenu

Nombre de personnes gagnant un revenu	Familles économiques	Personnes seules	Valeur nette médiane
	%	%	\$
Familles économiques de deux personnes ou plus	100		119 300
Aucune personne gagnant un revenu			
- Personnes âgées	9		183 300
- Personnes non âgées	6		9 400
Une personne gagnant un revenu	22		87 300
Deux personnes gagnant un revenu ou plus	63		129 100
Personnes seules		100	21 700
Aucune personne gagnant un revenu			
- Personnes âgées		24	75 300
- Personnes non âgées		14	1 600
Une personne gagnant un revenu		61	17 500

3.5.2 Genre de gains

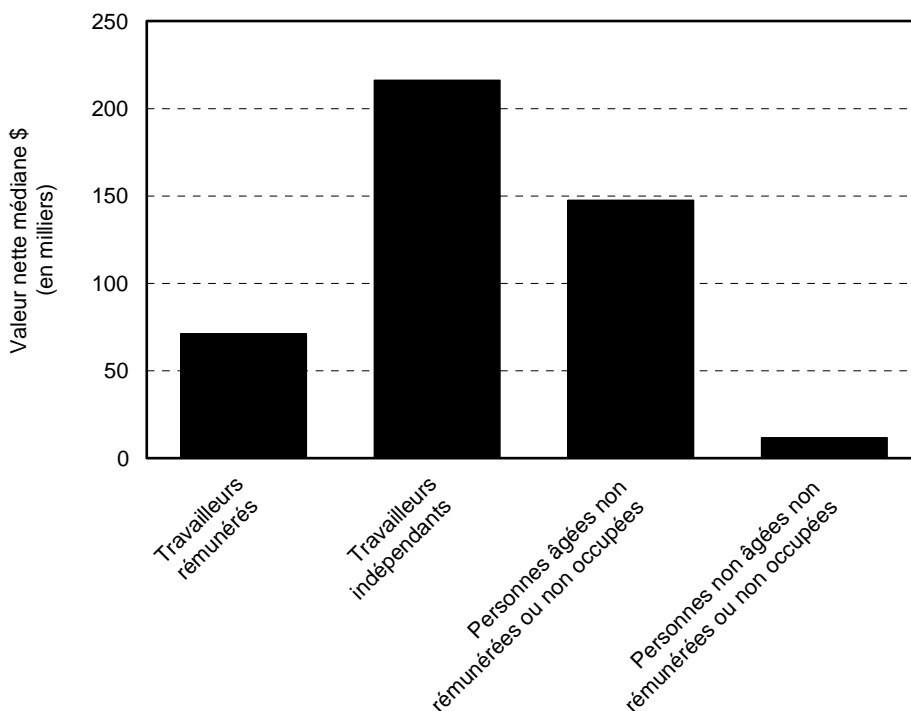
La valeur nette médiane du patrimoine des unités familiales dont le principal soutien économique avait un revenu d'un travail indépendant était trois fois plus élevée que ce n'était le cas si cette personne était un travailleur rémunéré (216 200 \$ comparativement à 71 300 \$). Ce résultat n'était pas lié autant au revenu qu'au fait que les capitaux propres dans une entreprise était un avoir beaucoup plus important pour les travailleurs indépendants que pour les travailleurs rémunérés; les capitaux propres dans une entreprise représentaient 33 % du total des avoirs des travailleurs indépendants, comparativement à 8 % dans le cas des travailleurs rémunérés. Il importe de signaler que la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur n'est pas incluse dans cette estimation de la valeur nette. L'inclusion de cette valeur va modifier la répartition globale de la valeur nette du patrimoine des travailleurs rémunérés, alors qu'elle n'aura aucune incidence sur celle des travailleurs indépendants.

Tableau 3.5b
Valeur nette médiane selon le genre d'emploi

Genre d'emploi	Unités familiales	Valeur nette médiane	Revenu après impôt médian en 1998
	%	\$	\$
Travailleurs rémunérés	58	71 300	41 700
Travailleurs indépendants	10	216 200	37 200
Personnes non rémunérées ou non occupées			
- Personnes âgées	17	147 600	23 600
- Personnes non âgées	15	11 800	15 800

Graphique 3.5

La valeur nette du patrimoine des travailleurs indépendants* est plus élevée

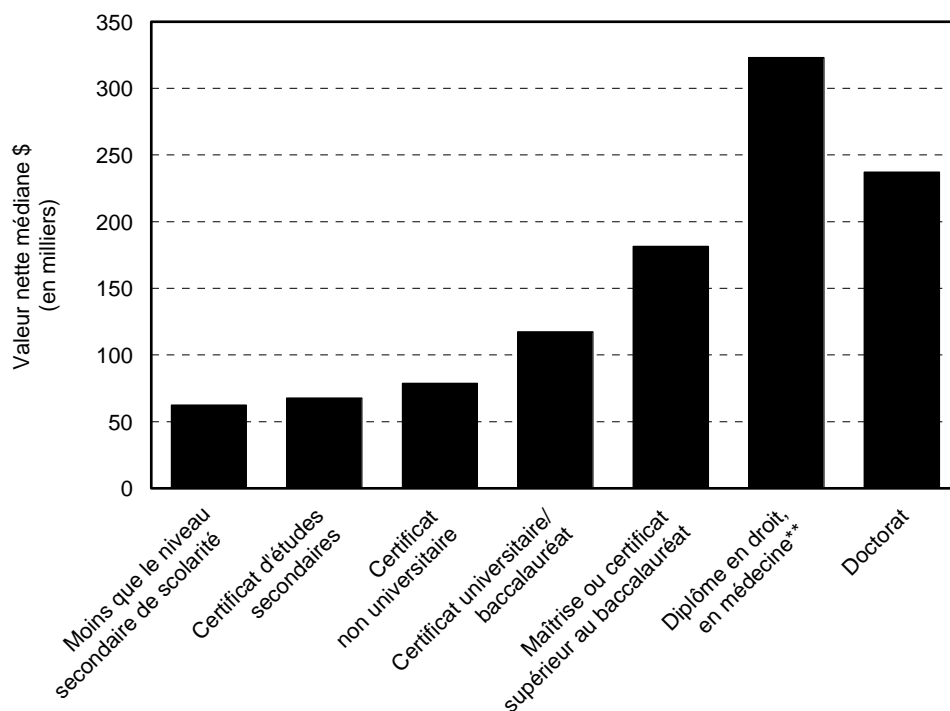


* pour les familles, fait référence au principal soutien économique

3.6 Niveau de scolarité

Le plus haut niveau de scolarité d'une personne, ou du principal soutien économique dans le cas des familles, influe considérablement sur la situation financière de l'unité familiale. C'est sans doute un des plus importants déterminants de la valeur nette, puisqu'il a une incidence tant sur le revenu que sur la profession. La valeur nette médiane est passée de 62 500 \$ chez les unités familiales où la personne seule ou bien le principal soutien économique de la famille n'avait pas de diplôme d'études secondaires à 323 000 \$ si cette personne avait un grade professionnel en droit, en médecine, en dentisterie, en médecine vétérinaire ou en optométrie. Comparativement aux personnes ayant seulement un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité, la valeur nette médiane était de 1,7 supérieure pour les titulaires d'un baccalauréat, de 2,7 fois supérieure pour les titulaires d'une maîtrise ou de 3,5 fois supérieure pour les titulaires d'un doctorat.

Graphique 3.6
Le niveau de scolarité* est un déterminant



* pour les familles, fait référence au principal soutien économique

** comprend également les diplômes en dentisterie, en médecine vétérinaire et en optométrie

Environ 55 % des titulaires d'un diplôme en droit, en médecine, en dentisterie, en médecine vétérinaire ou en optométrie appartenaient au quintile supérieur de la valeur nette, comparativement à 15 % des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires.

Tableau 3.6
Valeur nette médiane selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité (du principal soutien économique de la famille)	Unités familiales	Valeur médiane nette	Dans le quintile supérieur de la valeur nette
	%	\$	%
Moins que le niveau secondaire de scolarité	27	62 500	15
Certificat d'études secondaires	23	67 700	18
Certificat non universitaire	28	78 700	17
Certificat universitaire/baccalauréat	15	117 500	28
Maîtrise ou certificat supérieur au baccalauréat	5	181 500	40
Diplôme en droit, en médecine, en dentisterie ¹	1	323 000	55
Doctorat	1	237 000	47

¹ comprend également les diplômes en médecine vétérinaire et en optométrie

3.7 Profession

La profession, tout comme le niveau de scolarité, est un principal déterminant de la valeur nette. Dans le classement de la valeur nette selon la profession, les gestionnaires tant du domaine public que privé, occupaient la catégorie professionnelle où la valeur nette était la plus élevée. Les travailleurs dans le domaine de la vente et des services avaient un patrimoine dont la valeur était la moins élevée. Ce domaine comprenait le personnel de garderie, les vendeurs, les caissiers, les chefs et cuisiniers, les préposés des services des aliments et boissons, le personnel de protection et de l'hébergement et celui des voyages. Une fois de plus, on peut voir un lien entre revenu et valeur nette. Généralement, les unités familiales dont le principal soutien économique occupait une profession générant un revenu après impôt élevé jouissaient également d'un patrimoine dont la valeur nette était élevée. Toutefois, la situation était différente chez les travailleurs des professions propres au secteur primaire (qui comprend les personnes affectées à l'agriculture, à la pêche et à l'exploitation forestière, sauf les manoeuvres). La valeur nette de leur patrimoine dépend moins de leur revenu récent que de leur participation dans une entreprise. Celle-ci correspond surtout à la valeur des bâtiments et de l'équipement nécessaires à l'exploitation de leur entreprise.

Tableau 3.7
Valeur nette médiane selon la profession

Profession (du principal soutien économique de la famille) ¹	Unités familiales	Valeur nette médiane	Revenu après impôt médian en 1998
Population totale	100	81 000	33 400
Gestion	8	192 800	56 100
Secteur primaire	2	155 000	35 800
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	5	112 200	49 600
Secteur de la santé	4	111 600	46 000
Sciences naturelles et appliquées	6	90 500	47 500
Métiers, transport et machinerie	12	79 000	41 800
Affaires, finance et administration	10	77 900	39 700
Aucune profession	32	76 500	20 700
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	6	66 900	41 700
Arts, culture, sport et loisirs	2	65 000	35 400
Ventes et services	13	40 000	28 400

3.8 Statut d'immigrant

Dans l'ensemble, la valeur nette médiane du patrimoine des unités familiales où la personne seule ou bien le principal soutien économique de la famille est un immigrant était de plus de 40 % plus élevée que ce n'était le cas si cette personne était née au Canada. Cependant, si l'on examine les unités familiales selon les groupes d'âge de moins de 45 ans et de 45 ans et plus, il est facile de constater que la valeur nette du patrimoine des immigrants était supérieure seulement en ce qui concerne le groupe

des 45 ans et plus⁵. Parmi les unités familiales du groupe de moins de 45 ans, c'était la personne seule ou le principal soutien économique de souche canadienne qui montrait la valeur nette la plus élevée.

Il y a une forte corrélation, chez les immigrants, entre valeur nette et période d'immigration. Pour les unités familiales dont le principal soutien économique était âgé de 45 ans et plus, la valeur nette médiane était de 242 500 \$ pour les familles qui ont immigré avant 1970 comparativement à 175 000 \$ pour celles qui ont immigré entre 1970 et 1984 et à 59 400 \$ pour les familles des nouveaux immigrants arrivées après 1984. À titre de comparaison, la valeur nette médiane correspondante pour les personnes nées au Canada était de 141 300 \$.

Ces variations peuvent être en partie expliquées par le changement du type de professions occupées par les immigrants. Parmi ceux qui ont immigré après 1984, 37 % occupaient des professions ayant la valeur nette la moins élevée (voir le tableau 3.7) comparativement à 25 % pour ceux qui ont immigré entre 1970 et 1984 et à 20 % pour les personnes de souche canadienne⁶.

Tableau 3.8
Valeur nette médiane des unités familiales selon le statut d'immigration

Statut d'immigration ¹ (du principal soutien économique de la famille)	Ensemble des unités familiales		45 ans et plus ²		Moins de 45 ans ²	
	Unités familiales	Valeur nette médiane	Unités familiales	Valeur nette médiane	Unités familiales	Valeur nette médiane
	%	\$	%	\$	%	\$
Ensemble des unités familiales	100	81 000	100	151 100	100	41 000
Canadiennes de souche	79	77 000	76	141 300	82	42 500
Immigrants, total	20	109 700	23	190 000	16	36 200
- Immigrées avant 1970	7	223 000	13	242 500	2	128 800
- Immigrées entre 1970 et 1984	6	125 500	6	175 000	5	65 200
- Immigrées en 1985 ou plus tard	7	24 200	4	59 400	10	14 100

¹ le statut d'immigration est inconnu pour 1% des unités familiales

² pour les familles, fait référence au principal soutien économique

3.9 Province

La valeur nette médiane en Ontario et dans les provinces de l'Ouest était plus élevée que dans les provinces situées à l'est de l'Ontario. La valeur nette médiane était la plus élevée pour les unités familiales de l'Ontario (101 400 \$) et la moins élevée pour celles de Terre-Neuve (53 000 \$). Le revenu contribue une fois de plus à expliquer ces résultats. À Terre-Neuve, 31 % des unités familiales avaient un revenu après impôt en 1998 de moins de 20 000 \$, comparativement à 22 % en Ontario.

Même si Terre-Neuve comptait la plus forte proportion d'unités familiales qui étaient

⁵ Près de 58 % des principaux soutiens économiques des familles immigrantes étaient âgés de 45 ans et plus comparativement à 48 % pour les familles canadiennes de souche.

⁶ La comparaison avec les personnes qui ont immigré avant 1970 est difficile à faire puisque plus de 50 % n'avaient pas de profession au moment de l'enquête; vraisemblablement parce qu'elles étaient à la retraite.

propriétaires de leur résidence principale (73 % comparativement à 60 % pour l'ensemble des provinces), la valeur médiane des résidences à Terre-Neuve était moins de la moitié de celle pour l'ensemble des provinces (60 000 \$ comparativement à 125 000 \$). Ce facteur a des incidences étant donné que la résidence principale, comme nous le verrons à la section suivante, est l'avoir qui contribue le plus à la valeur nette de la plupart des unités familiales.

Graphique 3.9

La valeur nette médiane est la plus élevée en Ontario et dans les provinces de l'Ouest

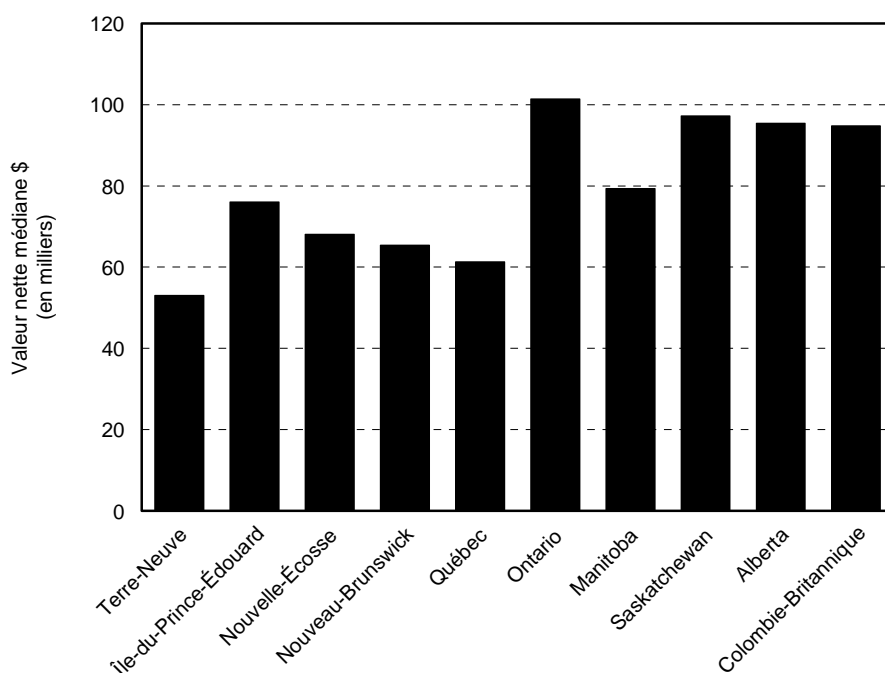


Tableau 3.9

Valeur nette médiane selon la province

	Unités familiales	Propriétaires d'une résidence principale	Revenu inférieur à 20 000 \$ ¹	Valeur nette médiane
	%	%	%	\$
Ensemble des provinces	100	60	26	81 000
Terre-Neuve	2	73	31	53 000
Île-du-Prince-Édouard	--	67	30	76 100
Nouvelle-Écosse	3	64	32	68 100
Nouveau-Brunswick	2	70	31	65 400
Québec	26	55	31	61 300
Ontario	37	60	22	101 400
Manitoba	4	64	29	79 300
Saskatchewan	3	69	30	97 300
Alberta	9	66	24	95 400
Colombie-Britannique	14	57	28	94 800

¹ revenu familial après impôt en 1998

3.10 Composition des avoirs et des dettes

3.10.1 Avoirs

Les avoirs peuvent être classés dans trois grandes catégories : les avoirs financiers, les avoirs non financiers et les capitaux propres dans une entreprise (voir les précisions supplémentaires au tableau 3.10a). Les avoirs non financiers représentaient la plus grande proportion du total (58 %), suivis des avoirs financiers (29 %) et des capitaux propres dans une entreprise (12 %).

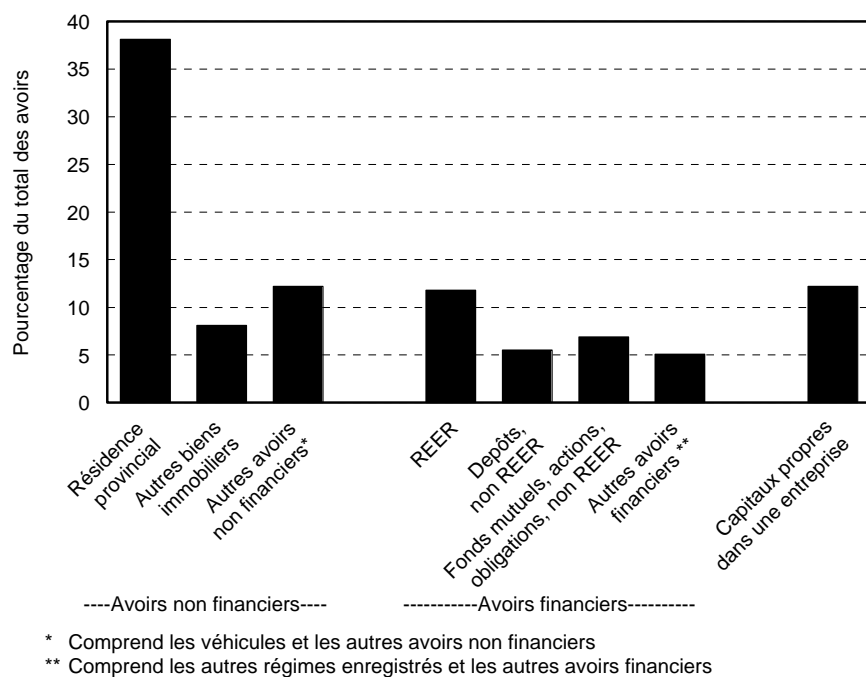
Tableau 3.10a
Composition, fréquence, montant médian et montant moyen des avoirs et des dettes

	Avoirs		Montant médian ¹	Montant moyen ¹	Ont avoirs ou dettes
	en milliards de \$	%	\$	\$	%
AVOIRS	2 897	100	136 600	237 200	100
Avoirs financiers	850	29	16 500	74 800	93
Dans des régimes enregistrés	420	15	20 000	56 400	61
- REER/CRIF	343	12	20 000	51 200	55
- Autres régimes enregistrés	77	3	10 000	43 000	15
Hors des régimes enregistrés :	429	15	4 400	39 000	90
- Dépôts dans des institutions financières	161	6	2 700	15 000	88
- Fonds mutuels/de placement	80	3	13 000	46 200	14
- Capital-actions	92	3	8 700	74 700	10
- Obligations d'épargne et autres	25	1	2 500	14 500	14
- Autres avoirs financiers	70	2	8 000	64 900	9
Avoirs non financiers	1 693	58	103 000	138 600	100
Résidence principale	1 104	38	125 000	149 700	60
Autres biens immobiliers	235	8	65 000	117 000	16
Véhicules	126	4	9 000	13 300	77
Autres avoirs non financiers	228	8	10 000	18 700	100
Capitaux propres dans une entreprise	355	12	10 000	155 600	19
		%			
DETTES	458	100	29 000	55 200	68
Hypothèques	355	78	69 000	82 800	35
Résidence principale	304	66	67 000	76 100	33
Autres biens immobiliers	51	11	60 000	88 600	5
Marge de crédit	26	6	5 000	13 500	16
Carte de crédit et crédit à tempérament	14	3	1 800	3 000	38
Prêts étudiants	15	3	7 300	10 400	12
Prêts automobiles	29	6	9 000	11 200	21
Autres dettes	18	4	4 000	9 300	16
VALEUR NETTE	2 439				

¹ pour les unités familiales qui ont cet avoir ou cette dette

Graphique 3.10a

La résidence principale est l'avoir le plus important



Avoirs non financiers

Le plus important des avoirs non financiers est la résidence principale; celle-ci représentait 38 % du total des avoirs. Dans l'ensemble, 60 % des unités familiales étaient propriétaires de leur logement. La proportion de propriétaires était la plus faible dans le cas des unités familiales appartenant au groupe de moins de 35 ans (36 %) et elle passait à 75 % dans le groupe de 55 à 64 ans. La valeur médiane de la résidence principale, pour les propriétaires, s'établissait à 125 000 \$.

La valeur nette médiane du patrimoine des unités familiales qui n'étaient pas propriétaires de leur résidence principale était de 8 200 \$, ce qui est bien en deçà de celle des propriétaires d'un logement hypothéqué (111 800 \$) et de celle des propriétaires d'un logement non hypothéqué (259 200 \$).

Tableau 3.10b

Fréquence de la propriété d'une résidence principale et proportion hypothéquée

	Propriétaires d'une résidence principale	Valeur médiane ¹	Propriétaires dont la résidence est hypothéquée
	%	\$	%
Total	60	125 000	54
Moins de 35 ans	36	120 000	85
35-44 ans	63	125 000	77
45-54 ans	73	138 500	59
55-64 ans	75	130 000	35
65 ans et plus	67	120 000	10

¹ pour les propriétaires de leur résidence principale

Les « autres » avoirs non financiers comprenaient les autres biens immobiliers, les véhicules achetés, le contenu de la résidence principale, les objets de collection et les objets de valeur. En tout, 17 % des unités familiales étaient propriétaires d'autres biens immobiliers (le plus souvent, des maisons secondaires ou de villégiature ou des biens locatifs); plus des trois quarts possédaient au moins un véhicule. Les véhicules loués n'étaient pas considérés comme des avoirs aux fins de cette enquête.

Des données sur la valeur du contenu de la résidence principale ont été recueillies pour la première fois lors de l'enquête de 1999. Parce que ce montant est difficile à estimer, on a demandé aux répondants de choisir une tranche de valeur, au lieu de déclarer une valeur particulière comme c'était le cas des autres avoirs et dettes. C'est le point bas de la tranche qui a servi à l'estimation de la valeur nette. Selon cette estimation, cet avoir représentait 7 % du total des avoirs.

Avoirs financiers

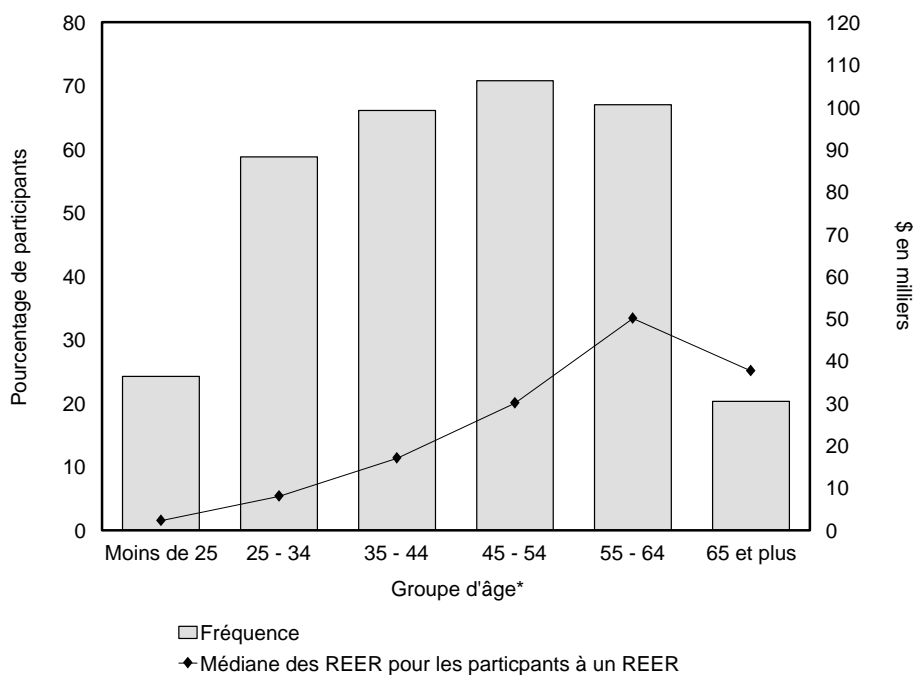
En 1999, l'avoir financier le plus important des Canadiens était les sommes détenues dans les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) : ils formaient 12 % du total des avoirs, ce qui tranchait nettement avec 1984, où ils en représentaient moins de 4 %. Bien que les REER existent depuis 1957, c'est dans la dernière décennie que leur utilisation comme mécanisme d'épargne-retraite a été encouragée de façon très active. Nous aurons une bien meilleure idée du montant que les Canadiens accumulent dans des régimes d'épargne-retraite lorsque la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur sera incluse dans l'estimation de la valeur nette. Cette estimation sera établie à l'automne 2001.

Pas moins de 55 % des unités familiales cotisaient à un REER. Cette proportion s'élevait à 71 % dans le cas des unités familiales où la personne seule ou bien le principal soutien économique avait entre 45 et 54 ans. Cependant, la valeur du REER pour plusieurs unités familiales représentait une somme relativement modeste. Le montant médian détenu, le cas échéant, dans un REER était de 20 000 \$. Les unités familiales dont le soutien était âgé entre 55 et 64 ans affichaient le plus haut montant médian des économies placées dans un REER (50 000 \$). Le montant moyen des REER était considérablement plus élevé que le montant médian, atteignant 51 200 \$ pour l'ensemble des unités familiales et 97 400 \$ pour le groupe de soutien âgé de 55 à 64 ans. L'écart entre le montant moyen et le montant médian démontre l'importance des économies que certaines unités familiales détenaient dans un REER. La valeur du REER comprend le montant que les anciens participants à un régime de pensions d'employeur en ont retiré et ont transféré à un REER immobilisé (qu'on appelle compte de retraite avec immobilisation des fonds ou CRIF).

Les placements dans des fonds mutuels, du capital-actions et des obligations (autres que ceux qui sont détenus dans un REER) représentaient 7 % du total des avoirs. Ils formaient la plus forte proportion des avoirs du groupe d'âge de 65 ans et plus (11 %). Les unités familiales dont le principal soutien économique était âgé de 55 à 64 ans étaient toutefois les plus susceptibles de détenir ces placements (19 % avaient des fonds mutuels de placement; 13 % détenaient du capital-actions et 17 %, des obligations [obligations d'épargne ou autres genres d'obligations]).

Graphique 3.10b

Pourcentage de participants à un REER et montant moyen selon l'âge*



* pour les familles, fait référence au principal soutien économique

Presque toutes les unités familiales ont déclaré avoir des dépôts dans des institutions financières (88 %), y compris des dépôts à terme. Toutefois, ces dépôts ne représentaient que 6 % de l'ensemble des avoirs. La plupart des unités familiales épargnantes semblent opter pour des placements dont les possibilités de rendement sont supérieures.

Tableau 3.10c

REER médian et moyen selon l'âge¹

	Détenteurs de REER	Montant médian ²	Montant moyen ²
	%	\$	\$
Total	55	20 000	51 200
Moins de 25	24	2 200	9 000
25-34	59	8 000	19 100
35-44	66	17 000	35 800
45-54	71	30 000	65 200
55-64	67	50 000	97 000
65 et plus	20	37 600	83 500

¹ pour les familles, fait référence au principal soutien économique

² pour les participants à un REER

Capitaux propres dans une entreprise

Un peu moins de 19 % des unités familiales ont déclaré détenir des capitaux propres dans une entreprise. Dans bien des cas, les montants en question étaient infimes puisqu'il s'agissait souvent d'une entreprise de services. Les capitaux propres dans une entreprise représentaient 12 % du total des avoirs.

Tableau 3.10d
Pourcentage des unités familiales ayant des avoirs et des dettes selon l'âge¹

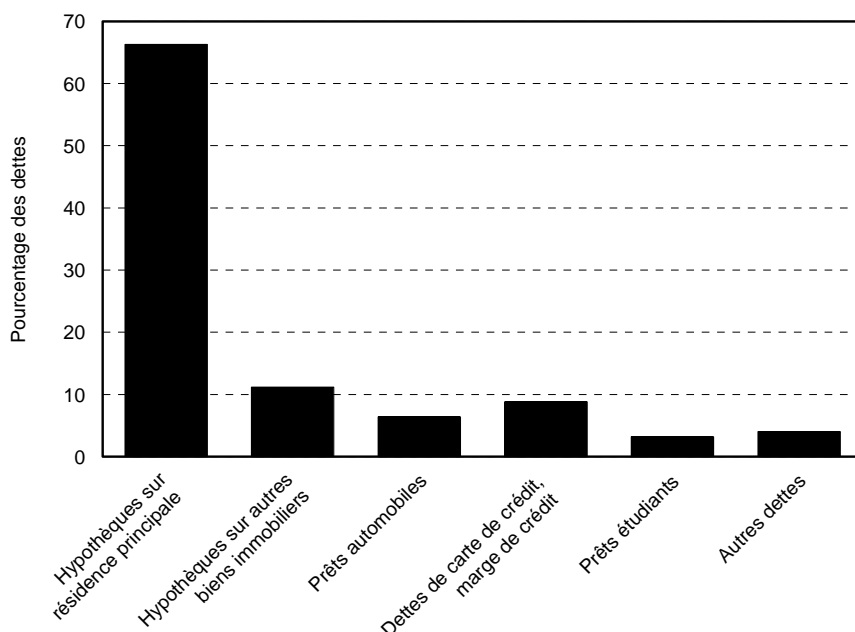
	Moins de 25	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus
	%	%	%	%	%	%
AVOIRS	100	100	100	100	100	100
Avoirs financiers	86	92	93	94	93	95
Dans des régimes enregistrés :	26	61	68	72	69	46
- REER/CRIF	24	59	66	71	67	20
- Autres régimes enregistrés	3	11	14	11	8	31
Hors des régimes enregistrés :	84	89	89	90	91	94
- Dépôts dans des institutions financières	83	86	86	88	89	93
- Fonds mutuels/fonds de placement	7	13	14	16	19	14
- Capital-actions	3	9	10	14	13	9
- Obligations d'épargne et autres	8	9	15	16	17	18
- Autres avoirs financiers	7	8	9	10	8	9
Avoirs non financiers	100	100	100	100	100	100
Résidence principale	12	43	63	73	75	67
Autres biens immobiliers	6	9	15	22	26	17
Véhicules	48	76	82	84	83	71
Autres avoirs non financiers	100	100	100	100	100	100
Capitaux propres dans une entreprise	7	16	24	27	21	7
DETTES	67	84	81	77	62	27
Hypothèques	9	40	51	47	30	8
Résidence principale	7	38	49	43	26	7
Autre bien immobilier	2	4	6	7	6	2
Marge de crédit	6	17	20	23	15	5
Carte de crédit et crédit à tempérament	36	50	47	42	33	15
Prêts étudiants	31	23	9	13	4	1
Prêts automobiles	19	29	26	25	17	6
Autres dettes	19	22	21	17	12	5

¹ pour les familles, fait référence au principal soutien économique

3.10.2 Dettes

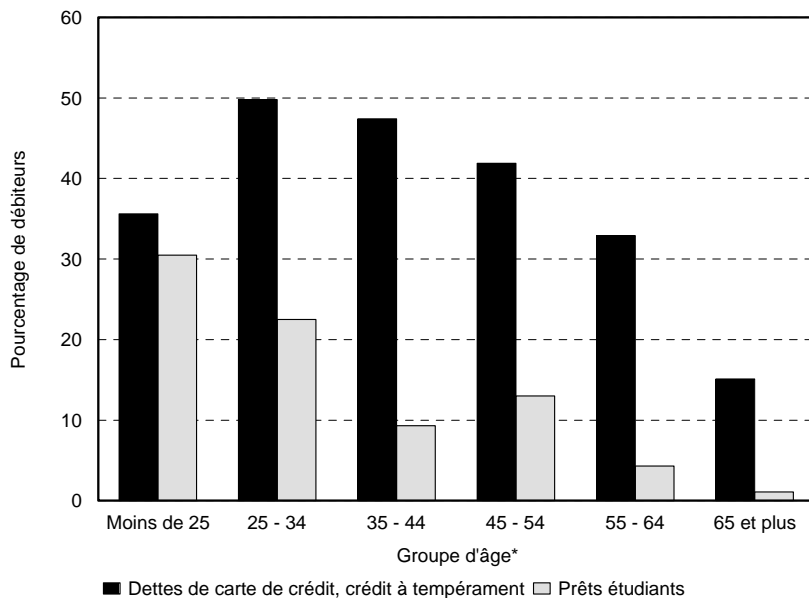
Comme on peut le constater de nouveau au tableau 3.10a, les prêts hypothécaires, à la fois sur la résidence principale et les autres bien immobiliers représentaient plus des trois quarts (78 %) de la dette des unités familiales. Le reste de la dette consistait en prêts étudiants (3 %) et en crédit à la consommation. Ce dernier comprenait les dettes de carte de crédit et de marge de crédit (9 %), les prêts automobiles (6 %) et d'autres dettes (4 %).

Graphique 3.10c
Les hypothèques représentent la dette la plus importante



Des prêts étudiants ont été déclarés par 12 % des unités familiales et pas moins de 31 % de celles dont le principal soutien économique avait moins de 25 ans. Le montant médian que les unités familiales devaient au titre des prêts étudiants, le cas échéant, était de 7 300 \$. Les prêts étudiants représentaient 50 % de la dette des unités familiales du groupe de moins de 25 ans qui n'étaient pas propriétaires de leur résidence principale (85 % de ce groupe d'âge).

Graphique 3.10d
50 % des personnes du groupe 25 à 34 ont une dette de carte de crédit ou de crédit à tempérament; 30 % de celles du groupe de moins de 25 ans ont une dette de prêts étudiants



* pour les familles, fait référence au principal soutien économique

En ce qui a trait à la dette de carte de crédit, les répondants à l'enquête étaient invités à indiquer le montant qu'ils devaient après le paiement de leur dernière facture. Par conséquent, les personnes qui ont l'habitude d'acquitter le solde dû de leur carte de crédit répondraient ne pas avoir de dette de ce genre⁷. Une dette de carte de crédit et de crédit à tempérament a été déclarée par 50 % des personnes seules de 25 à 34 ans ou des familles dont le principal soutien économique appartenait à ce groupe d'âge. Les groupes d'âge plus avancé étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir une dette de ce genre; seulement 15 % des particuliers ou des familles appartenant au groupe d'âge de 65 ans et plus ont déclaré une dette de carte de crédit ou de crédit à tempérament.

Dans l'ensemble, pour chaque tranche de 100 \$ d'avoirs, les unités familiales canadiennes avaient des dettes de 16 \$. Ce montant était beaucoup plus élevé pour certains types de famille. Les familles monoparentales devaient 29 \$ par tranche de 100 \$ d'avoirs, tandis que les familles biparentales ayant des enfants en devaient 23 \$. Ce sont les unités familiales de personnes âgées qui devaient le moins d'argent : les hommes âgés seuls devaient seulement 2 \$ par tranche de 100 \$ d'avoirs, tandis que les femmes âgées seules devaient 1 \$ et les familles de personnes âgées, 3 \$.

En outre, les familles monoparentales et les personnes seules de moins de 65 ans étaient les plus susceptibles d'avoir une valeur nette du patrimoine nulle ou négative. La définition des avoirs utilisée aux fins de cette enquête comprend des éléments tels que l'ameublement, en plus des avoirs financiers; bon nombre de ces avoirs ne pourraient servir à rembourser des dettes.

Tableau 3.10e
Dette par 100 \$ d'avoirs et selon le type de famille

Type de famille	Dette par 100 \$ d'avoirs	0 \$ ou valeur nette du patrimoine négative
	\$	% dont
Ensemble des unités familiales	16	7
Familles économiques de deux personnes ou plus	16	4
Familles de personnes âgées	3	1
Familles autres que de personnes âgées		
Couples seulement, pas d'enfants au foyer	15	5
Couples ayant des enfants de moins de 18 ans	23	4
Couples vivant avec d'autres personnes apparentées	15	2
Familles monoparentales	29	14
Autres familles autres que celles de personnes âgées	14	5
Personnes seules	13	11
Personnes âgées, Hommes	2	3
Personnes âgées, Femmes	1	1
Autres que personnes âgées, Hommes	22	16
Autres que personnes âgées, Femmes	19	13

⁷ Il pourrait en résulter à tout moment une sous-estimation de la dette impayée totale au titre des cartes de crédit, y compris les achats faits depuis le paiement de la dernière facture.

Ce sont les jeunes qui avaient le fardeau de la dette le plus lourd. Dans l'ensemble, les unités familiales appartenant au groupe de moins de 25 ans devaient 31 \$ par tranche de 100 \$ d'avoirs. La majorité des unités familiales de ce groupe n'étaient pas propriétaires de leur résidence principale. Elles devaient 53 \$ par tranche de 100 \$ d'avoirs, surtout en raison de leurs prêts étudiants. Dans le groupe de 25 à 34 ans, le fardeau de la dette le plus lourd incombait aux unités familiales ayant un prêt hypothécaire; elles devaient environ 46 \$ par tranche de 100 \$ d'avoirs.

4. Comparaison de la valeur nette en 1984 et en 1999

4.1 Perspective historique

En raison des différences en ce qui a trait au contenu et à la méthode de collecte des données des enquêtes de 1984 et de 1999 sur les avoirs et les dettes des ménages, les comparaisons dans le temps doivent être établies avec prudence. Au départ, il est nécessaire de rajuster l'estimation de la valeur nette de 1999 pour la rendre comparable à la définition et à la mesure de la valeur nette utilisées en 1984. Autrement dit, il s'agit de supprimer la valeur des éléments suivants de l'estimation de 1999, parce qu'ils n'ont pas été inclus dans la définition de 1984 :

- le contenu du logement;
- les objets de collection et de valeur;
- les rentes et les fonds enregistrés de revenu de retraite.

Les différences entre les données de 1984 et de 1999 sont décrites de façon plus détaillée à l'annexe B, « Concepts et définitions ».

Selon des données comparables à celles de 1984⁸, les résultats de l'enquête montrent que la valeur nette médiane en 1999 était de 64 600 \$, soit environ 11 % de plus qu'en 1984. Au cours de la même période, le revenu après impôt médian des unités familiales est demeuré pratiquement inchangé⁹.

Les changements entre 1984 et 1989 feront l'objet d'une analyse plus en profondeur dont les résultats seront disponibles au printemps de 2001.

4.2 Répartition de la richesse entre les unités familiales

Bien que l'accroissement global de la valeur nette médiane ait été de 11 % entre 1984 et 1999, cette croissance n'a pas profité de façon égale à tous les types de famille. La valeur nette médiane de la tranche de 20 % la plus riche des unités familiales (quintile supérieur) a progressé de 39 %, soit une augmentation de 112 300 \$ (en dollars de 1999). La valeur nette médiane a peu changé pour les unités familiales du quintile inférieur et du deuxième quintile (la tranche de 40 % ayant la valeur nette la plus basse).

⁸ Tous les montants sont exprimés en dollars constants de 1999.

⁹ Le revenu médian pour la période allant de 1983 à 1998 est tiré de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Statistique Canada.

Tableau 4.2

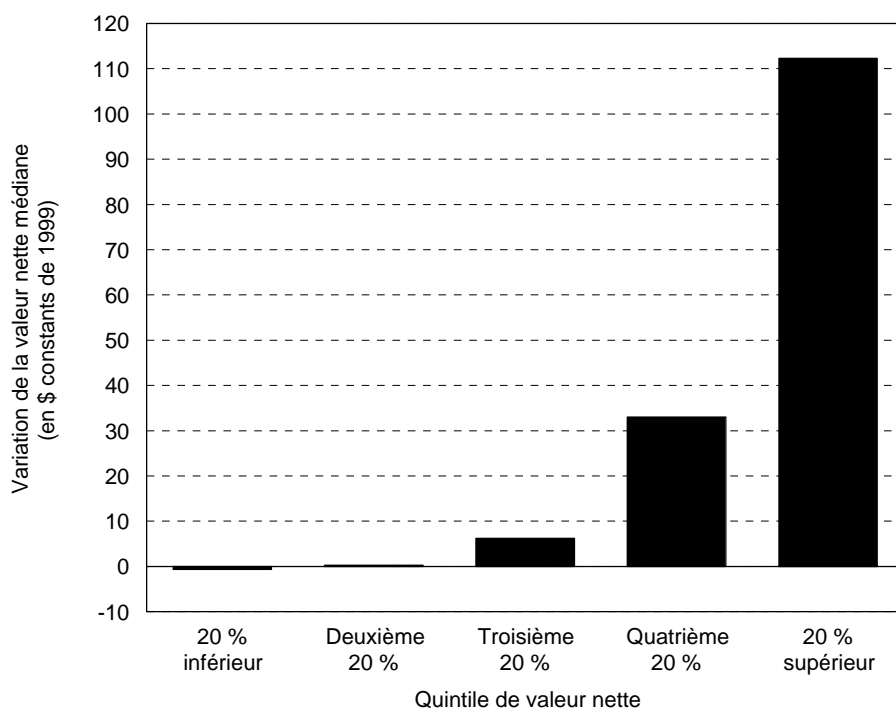
Variation de la valeur nette médiane de 1984 à 1999 selon le quintile de valeur nette

	Valeur nette médiane (\$ constants de 1999)		Variation de 1984 à 1999 (\$ constants de 1999)	
	1984	1999 ¹	\$	%
	\$	\$	\$	%
Ensemble des unités familiales	58 400	64 600	6 200	11
20 % inférieur	-	-600	-600	-
Deuxième 20 %	12 300	12 500	300	2
Troisième 20 %	58 400	64 600	6 200	11
Quatrième 20 %	124 400	157 500	33 000	27
20 % supérieur	291 200	403 500	112 300	39

¹ comparable à 1984

Graphique 4.2

Une comparaison de la valeur nette médiane pour 1984 et 1999 démontre des variations mineures pour les quintiles inférieurs



4.3 Variation de la valeur nette selon le type de famille

Entre 1984 et 1999, les pires résultats reviennent aux couples ayant des enfants; la valeur nette de leur patrimoine a en fait légèrement diminué au cours de cette période. Ce sont les unités familiales âgées et les couples sans enfant qui ont fait le mieux. Depuis 1984, la valeur nette du patrimoine des personnes seules âgées s'est accrue de 69 % alors que celles des familles de personnes âgées et des couples sans enfant à la maison a augmenté de 42 %.

On ne peut examiner un changement de la valeur nette sans en examiner en même temps le montant réel. Bien que les familles monoparentales ont fait des gains entre 1984 et 1999, elles étaient somme toute, ces deux années-là, beaucoup moins à l'aise financièrement que ne l'était tout autre type d'unité familiale. Au cours de cette même période, la situation des personnes seules autres que des personnes âgées a peu varié, que ce soit en termes absolus ou relatifs.

Entre 1984 et 1999, seules les unités familiales dont le principal soutien économique était âgé de 55 ans et plus ont enregistré une augmentation de la valeur nette médiane de leur patrimoine. La valeur nette médiane a diminué chez tous les groupes d'âge inférieurs à celui de moins de 55 ans. Ce sont les unités familiales dont la personne seule ou le principal soutien économique était âgé de 65 ans et plus qui ont affiché la plus forte augmentation de leur valeur nette médiane, soit 56 %.

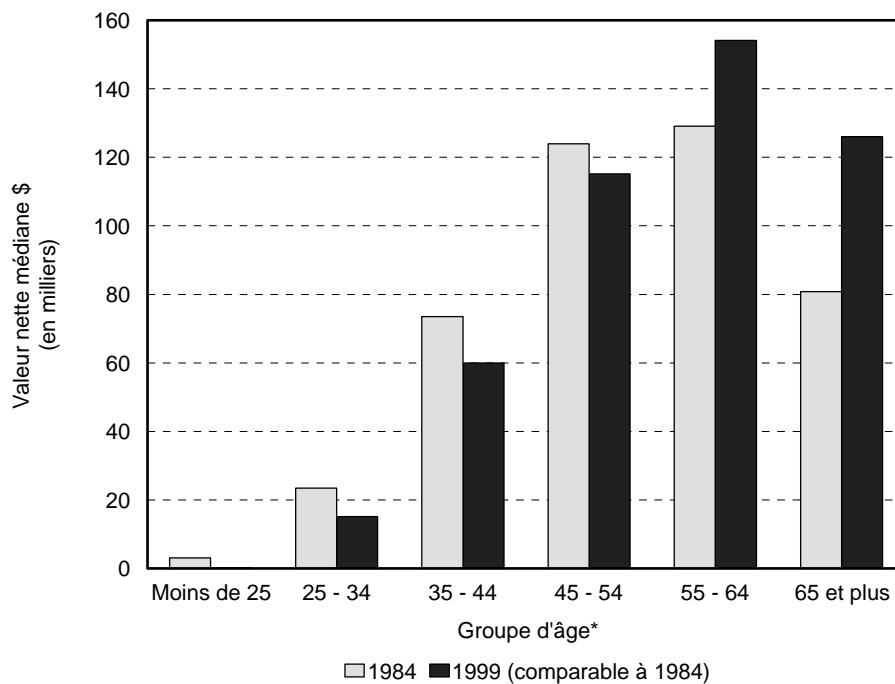
Tableau 4.3
Variation de la valeur nette médiane de 1984 à 1999 selon le type de famille

	Valeur nette médiane (en \$ constants de 1999)		Changement de 1984 à 1999	
	1984	1999 ¹	(\$ constants de 1999)	%
	\$	\$	\$	%
Ensemble des unités familiales	58 400	64 600	6 200	11
Familles économiques	83 000	97 600	14 600	18
Familles de personnes âgées	121 300	171 600	50 400	42
Familles autres que de personnes âgées	76 500	84 500	8 000	11
Couples seulement pas d'enfants au foyer	71 600	101 600	30 100	42
Couples ayant des enfants de moins de 18 ans	77 900	77 800	-100	--
Familles monoparentales	1 900	3 700	1 800	96
Autres familles autres que celles de personnes âgées	122 800	133 000	10 200	8
Personnes seules	9 300	12 600	3 300	35
Personnes âgées	41 400	70 000	28 600	69
Personnes non âgées	5 800	6 000	200	4
Âge (pour les familles, réfèrent au principal soutien économique)				
Moins de 25 ans	3 100	200	-2 900	-95
25-34 ans	23 400	15 100	-8 300	-35
35-44 ans	73 500	60 000	-13 500	-18
45-54 ans	124 000	115 200	-8 800	-7
55-64 ans	129 100	154 100	25 000	19
65 ans et plus	80 800	126 000	45 200	56

¹ données comparables à celles de 1984

Graphique 4.3

La valeur nette médiane augmente pour les 55 ans et plus



* pour les familles, fait référence au principal soutien économique

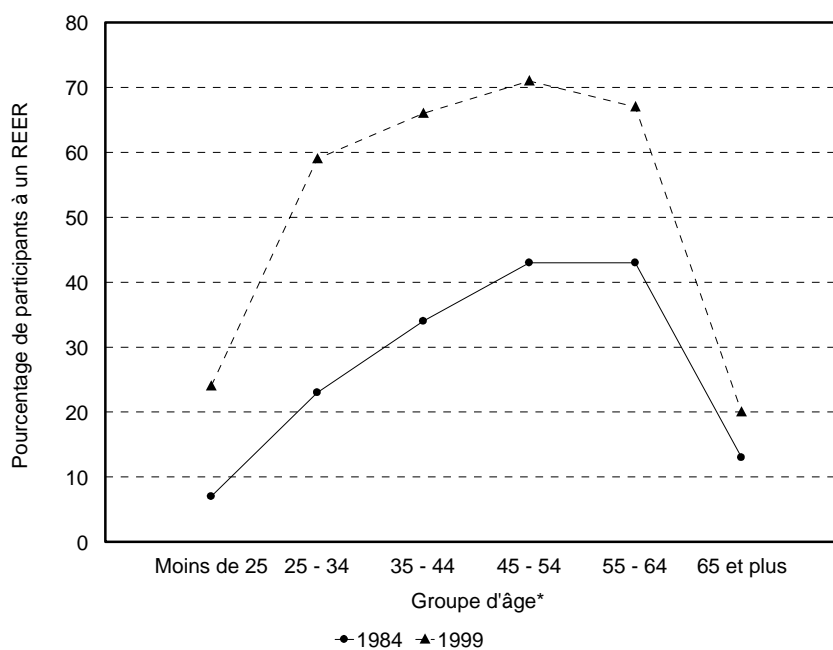
4.4 Évolution de la composition des avoirs et des dettes

4.4.1 Croissance de la valeur des REER

Le changement le plus significatif de la composition des avoirs de 1984 à 1999 a été la croissance du montant placé dans des REER. Le montant global détenu dans des REER était de 6,4 fois plus élevé en 1999 qu'en 1984 (en dollars constants de 1999), ce qui représente de loin la plus forte croissance de tout avoir. Par comparaison, le total des avoirs en 1999 était 1,8 fois supérieur à celui de 1984. Outre l'utilisation accrue des REER, les modifications apportées à la fin des années 80 aux dispositions législatives régissant les régimes de pensions d'employeur ont permis à de nombreux employés quittant leur emploi de retirer les droits à pension qu'ils avaient accumulés et de les transférer à un REER immobilisé. Ces montants sont inclus dans la valeur des REER pour 1999. En 1984, ces montants étaient le plus souvent laissés dans le régime de pensions. Les avoirs se trouvant dans les régimes de pensions d'employeur ne figurent pas dans la présente estimation de la valeur nette.

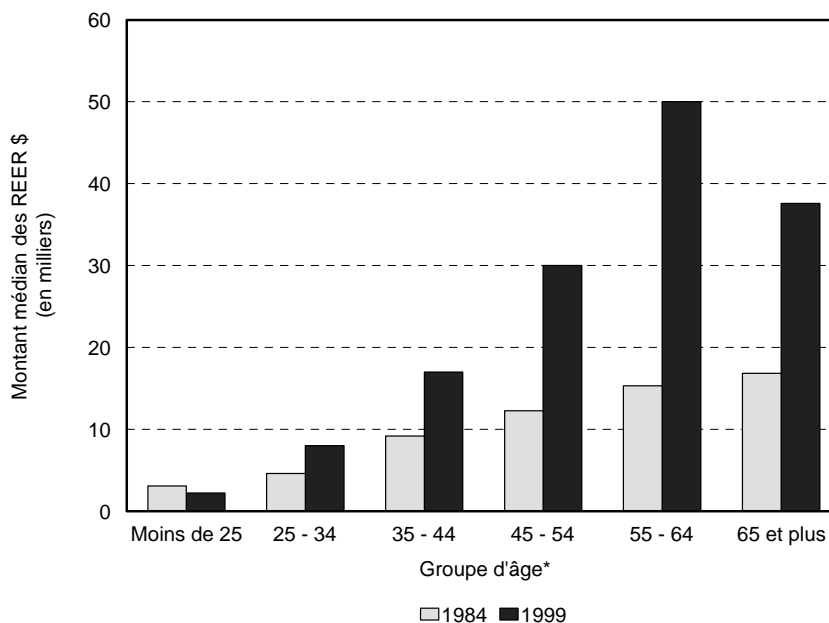
En 1999, 55 % des unités familiales cotisaient à un REER, comparativement à 28 % en 1984. Les jeunes sont maintenant beaucoup plus susceptibles de participer à un REER; le groupe d'âge de 25 à 34 ans a enregistré le bond le plus important : 59 % des unités familiales appartenant à ce groupe d'âge participaient à un REER, soit plus du double de la proportion de 23 % en 1984.

Graphique 4.4a
La participation à un REER a nettement augmenté de 1984 à 1999



Quant au montant détenu dans un REER, la valeur médiane du REER des unités familiales participantes atteignait près de 50 000 \$ en 1999, soit 2,1 fois plus qu'en 1984. La plus forte croissance a été enregistrée par les personnes seules ou les unités familiales dont le principal soutien économique était âgé de 55 à 64 ans : la valeur médiane du REER des participants du même groupe d'âge était d'environ 50 000 \$ en 1999, soit 3,3 fois la valeur médiane de 1984.

Graphique 4.4b
La croissance de la valeur moyenne du REER (chez les participants) a été la plus forte dans le groupe de 55 à 64 ans



4.4.2 Croissance de la dette au titre des prêts étudiants

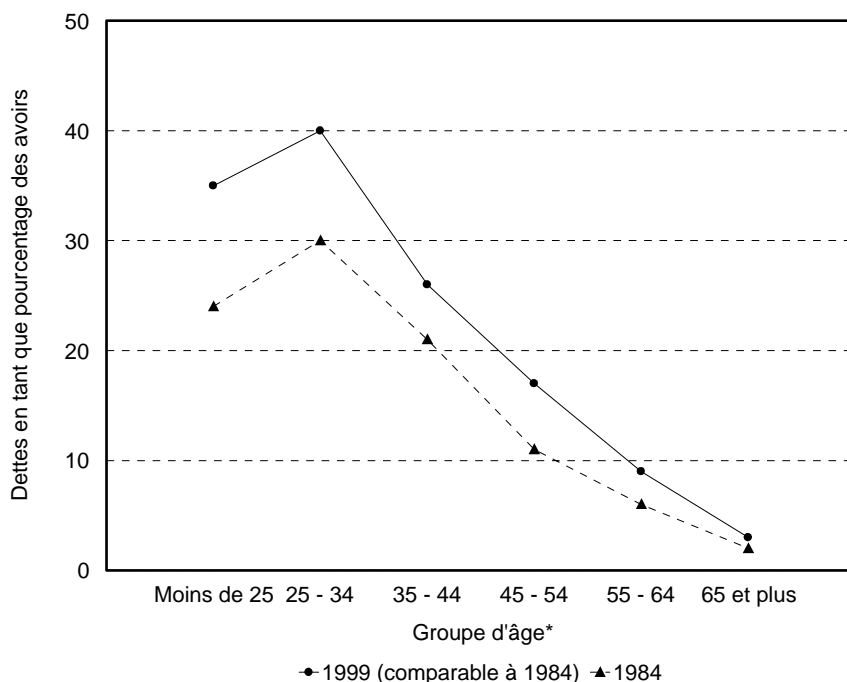
L'autre variation digne de mention entre 1984 et 1999 a été la croissance de la dette au titre des prêts étudiants. Le montant global des prêts étudiants en cours était de 6,2 fois plus élevé en 1999 qu'en 1984. Près de 1,4 million d'unités familiales ont déclaré ce genre de dette, comparativement à un peu moins de 490 000 en 1984. La dette médiane est passée de 3 400 \$ à 7 300 \$.

4.4.3 Endettement

Dans l'ensemble, les dettes, par tranche de 100 \$ d'avoirs, ont augmenté, passant de 14 \$ à 18 \$ entre 1984 et 1999. La dette des groupes d'âge plus jeunes a augmenté de façon importante. Pour les unités familiales appartenant au groupe de moins de 25 ans, cette dette par tranche de 100 \$ d'avoirs est passée de 24 \$ par tranche de 100 \$ d'avoirs en 1984 à 35 \$ en 1999. Les unités familiales appartenant au groupe de 25 à 34 ans devaient 40 \$ par tranche de 100 \$ d'avoirs en 1999, soit 10 \$ de plus qu'en 1984.

Graphique 4.4c

La croissance des dettes en pourcentage des avoirs de 1984 à 1999 a été la plus forte chez les jeunes



5. Conclusion

Le présent rapport contient un examen préliminaire des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière de 1999. Au cours des prochains mois, les données de cette enquête seront analysées plus à fond. Voici en quoi consiste le travail en cours :

- une analyse de l'évolution de la répartition de la richesse de 1984 à 1999;
- une comparaison des données de l'ESF et des comptes financiers et du patrimoine du Système de comptabilité nationale;
- une étude des caractéristiques des familles se trouvant dans une situation financière précaire en raison de leur endettement.

À l'automne 2001, nous publierons l'estimation plus complète de la valeur nette, qui tient compte de la valeur des droits à pension dans les régimes d'employeur.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Annexe A - Sources et méthodes

A.1 L'univers de l'enquête

L'Enquête sur la sécurité financière de 1999 a été menée que dans les 10 provinces. Les territoires n'ont pas fait partie du champ de l'enquête. Les personnes qui habitent dans des réserves indiennes et des terres publiques, de même que les représentants officiels des pays étrangers qui vivent au Canada et leurs familles, ont été exclus de l'enquête. Les membres des communautés religieuses et autres communautés, les membres des Forces canadiennes qui habitent dans des camps militaires et les personnes qui vivent dans des résidences pour personnes âgées ont été exclus de l'enquête, de même que les personnes qui vivent à temps plein dans des établissements, par exemple, les détenus dans des pénitenciers et les malades chroniques qui habitent à l'hôpital et dans des maisons de repos. L'enquête couvre environ 98 % de la population des 10 provinces.

Aucun renseignement n'a été recueilli auprès des personnes qui vivent temporairement hors de leurs familles (par exemple, les étudiants à l'université) parce que de tels renseignements sont recueillis, le cas échéant, auprès des familles sélectionnées. Ainsi, on a évité les doubles comptages de telles personnes.

A.2 Contenu de l'enquête et période de référence

À quelques exceptions près, la période de référence pour l'information était le moment de la collecte des données (de mai à juillet 1999). Pour ce qui est des avoirs et des dettes, les répondants devaient fournir une estimation de la valeur ou du montant au moment le plus près possible de la date de l'enquête, en reconnaissant que leur déclaration la plus récente pouvait avoir été à la fin de l'année ou du trimestre civil précédent.

Certains renseignements ont été recueillis pour chacun des membres des familles âgé de 15 ans et plus. Cependant, les données sur les avoirs et les dettes ont été recueillies pour l'ensemble de la famille, car il est souvent difficile d'attribuer des avoirs ou des dettes à une personne en particulier au sein de la famille. De façon plus précise, on a recueilli les renseignements suivants :

Auprès des membres des familles âgés de 15 ans et plus :

- caractéristiques démographiques (âge, sexe, état matrimonial);
- caractéristiques ethnoculturelles;
- scolarité;
- emploi actuel;
- revenu, pour l'année civile 1998.

Pour l'unité familiale dans son ensemble :

- les avoirs financiers et non financiers;
- les capitaux propres dans une entreprise;
- les dettes : hypothèques, prêts automobiles, cartes de crédit, marges de crédit, prêts étudiants et autres dettes.

On trouve à la rubrique Concepts et définitions une liste détaillée des éléments d'actif et de passif.

A.3 L'échantillon

L'échantillon de l'Enquête sur la sécurité financière de 1999 a été prélevé à partir de deux sources, totalisant environ 23 000 logements.

La principale composante de l'échantillon, appelée échantillon aréolaire, comporte environ 21 000 logements. L'échantillon aréolaire est un échantillon stratifié à plusieurs degrés sélectionné à partir de la base de sondage de l'Enquête sur la population active (EPA). Les ménages choisis pour l'enquête n'avaient pas participé antérieurement à une enquête sur la population active ou à une enquête financière menée par Statistique Canada. La sélection de l'échantillon se fait en trois étapes : la sélection de grappes (régions géographiques) à partir de la base de l'EPA, le listage sur le terrain de toutes les adresses au sein de chaque grappe sélectionnée et le choix des logements des grappes sélectionnées. Au moment où l'échantillon de l'ESF a été sélectionné, la base de l'EPA s'appuyait sur les régions géographiques du Recensement de 1991¹⁰.

La deuxième partie de l'échantillon, soit environ 2 000 logements, a été prélevée à partir des régions géographiques au sein desquelles la plupart des ménages disposaient de ce qu'on a défini par un « revenu élevé ». Cet échantillon a été inclus pour améliorer la qualité des estimations de la valeur nette, car une part disproportionnée de la valeur nette est détenue par les unités familiales ayant le revenu le plus élevé. Aux fins de cet échantillon, on entend par seuil du revenu un revenu familial total d'au moins 200 000 \$ ou un revenu de placement d'au moins 50 000 \$. Ce dernier seuil de revenu a été utilisé afin de tenir compte des unités familiales qui ne gagnent peut-être pas des revenus élevés mais qui ont des avoirs importants, générant des revenus de placement.

A.4 Collecte des données

L'Enquête sur la sécurité financière de 1999 a été menée de mai à juillet 1999. Les données ont été recueillies dans le cadre d'une interview sur place au moyen d'un questionnaire sur support papier. On peut trouver une copie de ce questionnaire dans un document de recherche sur l'*Enquête sur la sécurité financière, questionnaire de l'interview* qui se trouve dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca).

Dans le cas des familles, on a interviewé le membre de la famille qui connaissait le mieux la situation financière de la famille. Au besoin, on a effectué des suivis auprès d'autres membres de la famille. Les réponses par procuration ont été acceptées. Ainsi, un membre de la famille pouvait répondre aux questions au nom des autres membres de la famille, s'il le voulait ou le pouvait.

Pour réduire le fardeau de réponse quant aux questions sur le revenu de 1998, les

¹⁰ Vous trouverez une description détaillée de la base de sondage de l'Enquête sur la population active dans la publication de Statistique Canada intitulée *Méthodologie de l'Enquête sur la population active* (n° 71-526-XPB au catalogue).

répondants pouvaient donner à Statistique Canada la permission d'utiliser les renseignements sur le revenu qui se trouvent dans leur déclaration de revenu T1. Presque 85 % des répondants à l'enquête ont autorisé Statistique Canada à puiser dans de tels dossiers administratifs.

A.5 Traitement des données et contrôle de la qualité

La saisie des données et la vérification automatisée de l'Enquête sur la sécurité financière de 1999 ont eu lieu à Statistique Canada. Les tests de contrôle de la qualité ont été effectués au moment de la saisie des données et, au besoin, de la réintroduction des informations. Par la suite, les données sont passées par un système de vérification automatisée, ce qui a permis de cerner les incohérences et les erreurs possibles dans les données.

Imputation des données manquantes

Les réponses manquantes ont été imputées pour toutes les principales zones du questionnaire. Dans la mesure du possible, l'information a été imputée de manière déterministique, selon les autres renseignements déclarés par le répondant. Par exemple, quand le répondant ne pouvait pas estimer la valeur de son véhicule, on a pu imputer une valeur à partir de la déclaration du fabricant, du modèle et de l'année. La valeur a été établie selon un cahier de référence. Là où on n'a pas pu procéder à l'imputation déterministique, on a utilisé des méthodes d'imputation « hotdeck » dans la plupart des cas et on a employé pour toutes les composantes du revenu et de la valeur nette les techniques du plus proche voisin. Il s'agit de cerner une autre personne ou famille ayant des caractéristiques semblables pour qu'elle devienne l'« enregistrement donneur » pour obtenir la valeur imputée. Les données sur le revenu tirées des déclarations de revenu sont considérées complètes et, par conséquent, ne nécessitent pas d'imputation.

Le tableau suivant indique le pourcentage de la valeur de chaque élément d'actif et de passif déterminé par le biais de l'imputation.

	Avoirs ou dettes (après imputation) ¹	Valeurs imputées ¹
	%	%
AVOIRS	100	8
Avoirs financiers	29	14
Dans des régimes enregistrés :	15	10
- REER/CRIF	12	10
- Autres régimes enregistrés	3	13
Hors des régimes enregistrés :	15	17
- Dépôts dans des institutions financières	6	14
- Fonds mutuels/fonds de placement	3	13
- Capital-actions	3	25
- Obligations d'épargne et autres	1	17
- Autres avoirs financiers	2	18
Avoirs non financiers	58	4
Résidence principale	38	4
Autres biens immobiliers	8	6
Véhicules	4	5
Autres avoirs non financiers	8	4
Capitaux propres dans une entreprise	12	9
DETTES	100	4
Hypothèques	78	4
Résidence principale	66	4
Autre bien immobilier	11	5
Marge de crédit	6	5
Carte de crédit et crédit à tempérament	3	3
Prêts étudiants	3	3
Prêts automobiles	6	4
Autres dettes	4	3
VALEUR NETTE		8

¹ Par exemple, cela signifie que les REER/CRIF représentent 12 % du total des avoirs et que l'on a imputé 10 % du montant total des REER/CRIF.

Pondération

L'estimation des caractéristiques de la population à partir d'une enquête repose sur l'hypothèse selon laquelle chaque unité échantillonnée représente, en plus d'elle-même, un certain nombre d'unités non échantillonnées dans la population. Un poids d'enquête de base joint à chaque enregistrement d'échantillon indique le nombre d'unités dans la population représentées par l'unité. Deux types de correction s'appliquent alors aux poids d'enquête de base afin d'améliorer la fiabilité des estimations. Les poids de base sont d'abord augmentés pour tenir compte de la non-réponse. On a appliqué la correction aux groupes des unités échantillonnées qui sont à proximité sur le plan géographique et on a ajusté les deux échantillons séparément. Puis, ceux-ci rajustés pour la non-réponse sont à nouveau ajustés pour que les estimations des caractéristiques démographiques pertinentes soient conformes aux agrégats des sources autres que l'enquête. L'ESF se fondait sur les agrégats des populations de la Division de la démographie de Statistique Canada à l'égard de divers groupements selon la province, l'âge et le sexe. Les poids ont aussi été rajustés afin que le nombre de ménages et le nombre d'unités familiales composés d'une ou de

deux personnes soient conformes aux totaux provinciaux connus.

Taux de réponse

Le taux de réponse global pour l'Enquête sur la sécurité financière de 1999 était de 75,7 %. Le tableau suivant présente une répartition selon la province pour l'échantillon aréolaire et l'échantillon des familles à revenu élevé.

	Taux de réponse échantillon aréolaire	Taux de réponse échantillon familles à revenu élevé	Taux de réponse global
Toutes les provinces	77,3	59,9	75,7
Terre-Neuve	84,3	57,8	82,9
Île-du-Prince-Édouard	84,1	66,7	83,1
Nouvelle-Écosse	81,0	63,2	79,8
Nouveau-Brunswick	75,7	68,3	75,3
Québec	77,5	59,6	75,9
Ontario	70,5	58,1	69,1
Manitoba	86,7	66,7	85,4
Saskatchewan	81,8	80,9	81,8
Alberta	81,3	64,9	79,7
Colombie-Britannique	75,0	52,0	72,3

A.6 Qualité des données

Erreur d'échantillonnage

Les erreurs d'échantillonnage sont importantes parce que l'on tire des conclusions pour l'ensemble de la population sur la base de renseignements obtenus auprès de seulement un échantillon de la population. Les estimations d'échantillonnage diffèrent habituellement des estimations que l'on obtiendrait si les renseignements étaient recueillis auprès de l'ensemble de la population. Les erreurs attribuables à l'élargissement du champ d'application des conclusions d'après l'échantillon à l'ensemble de la population sont appelées erreurs d'échantillonnage. Les plans de sondage, la variabilité des caractéristiques de la population que l'enquête mesure, de même que la taille de l'échantillon déterminent l'ampleur de l'erreur d'échantillonnage. De plus, pour un plan de sondage donné, l'importance de l'erreur d'échantillonnage variera selon les méthodes d'estimation employées.

Erreur type et coefficient de variation

Une mesure commune de l'erreur d'échantillonnage est l'erreur type (ET). L'erreur type mesure les degrés de variation dans les estimations selon qu'on sélectionne un échantillon donné plutôt qu'un autre de même taille et ayant un plan de sondage identique. L'erreur type sert également à calculer les intervalles de confiance associés à une estimation (Y). Les intervalles de confiance servent à exprimer la précision de l'estimation. Il a été prouvé mathématiquement que, si l'échantillonnage était répété plusieurs fois, la valeur de la population réelle s'inscrirait dans l'intervalle de confiance $Y \pm 2ET$ 95 fois sur 100 et dans l'intervalle de confiance plus restreint défini par $Y \pm ET$, 68 fois sur 100. Une autre mesure importante de l'erreur d'échantillonnage est le coefficient de variation, qui est calculé comme la valeur en pourcentage de l'erreur type sur l'estimation Y (c.-à-d. $100 \times ET / Y$).

L'exemple suivant illustre les rapports entre l'erreur type, les intervalles de confiance et le coefficient de variation. Supposons que le revenu médian estimé d'une source donnée est de 10 000 \$ et que l'erreur type correspondante est de 200 \$. Le coefficient de variation est donc égal à 2 %. L'intervalle de confiance de 95 % estimé à partir de cet échantillon varie de 9 600 \$ à 10 400 \$, c'est-à-dire, 10 000 \$ +/- 400 \$. Cela signifie qu'avec un degré de confiance de 95 %, on peut affirmer que le revenu médian de la population cible se situe entre 9 600 \$ et 10 400 \$.

Les erreurs types correspondant aux estimations qui se trouvent dans la présente publication sont calculées selon la méthode « bootstrap », une méthode de pseudo-reproduction. Pour plus de détails sur les erreurs types et les coefficients de variation, veuillez consulter la publication de Statistique Canada intitulée *Méthodologie de l'Enquête sur la population active* (n° 71-526-XPB au catalogue).

Vous pouvez obtenir sur demande sur les erreurs types et les coefficients de variation des estimations qui figurent dans la présente publication.

Suppression des données

La fiabilité des estimations d'enquête a été évaluée en fonction des coefficients de variation calculés. Les estimations dont le coefficient de variation est inférieur à 33 % sont considérées fiables et peuvent être utilisées. Les estimations dont les coefficients de variation sont supérieurs à 33 % sont réputées ne pas être fiables ont été supprimées. Pour les valeurs nettes estimées à partir de cette enquête, un coefficient de variation supérieur à 33 % survient généralement pour une estimation dérivée d'un échantillon dont la taille est inférieure à 100. Par conséquent, on a supprimé les données à partir de ce seuil. Cela a une incidence sur le niveau de détail des tableaux et, plus particulièrement, limite la disponibilité de statistiques provinciales.

Erreurs non dues à l'échantillonnage

Les erreurs non dues à l'échantillonnage ont lieu parce que certains facteurs rendent difficiles l'obtention de réponses exactes ou de réponses qui demeurent exactes tout au long du traitement. Contrairement à l'erreur d'échantillonnage, l'erreur non due à l'échantillonnage n'est pas facilement quantifiable. On note quatre sources d'erreurs non dues à l'échantillonnage : les erreurs de couverture, de réponse, de non-réponse et de traitement.

a. Erreurs de couverture

Il y a erreurs de couverture quand la population visée n'est pas bien représentée. Cela peut se produire durant le plan de sondage ou la sélection, ou durant la collecte et le traitement des données.

b. Erreurs de réponse

Les erreurs de réponse peuvent être attribuables à de nombreux facteurs, comme un questionnaire mal conçu, une interprétation erronée des questions de la part des intervieweurs ou des répondants ou une déclaration fautive des répondants. On s'efforce énormément de réduire l'existence de l'erreur de réponse dans l'ESF. Parmi les mesures prises pour minimiser ce type d'erreur, mentionnons le recours à des intervieweurs hautement qualifiés et bien formés, de même que la supervision des intervieweurs afin de déceler l'interprétation erronée des instructions ou des problèmes à l'égard du plan de questionnaire. Malgré tout, les répondants peuvent introduire l'erreur s'ils ont, volontairement ou non, donné une mauvaise réponse.

Les questions au sujet de la valeur des avoirs et du montant des dettes peuvent porter particulièrement à une mauvaise déclaration, puisqu'il s'agit de questions très délicates

et que les répondants peuvent ne pas être en mesure ou ne pas vouloir fournir de réponse. De même, comme on a accepté les réponses par procuration, un membre de la famille peut avoir fourni de l'information au nom d'un autre membre de la famille, en croyant que l'information était exacte, alors que ce n'était pas le cas. Aux fins de

l'enquête, on a incité les répondants à consulter les dossiers financiers ou d'autres membres de la famille, aussi souvent qu'ils en sentaient le besoin.

c. Erreurs dues à la non-réponse

Il peut y avoir des erreurs dues à la non-réponse dans les enquêtes par sondage parce que tous les répondants potentiels ne coopèrent pas entièrement. L'étendue de la non-réponse varie d'une non-réponse partielle à une non-réponse totale.

Il y a non-réponse totale quand l'intervieweur n'a pas pu entrer en communication avec le répondant, aucun membre de la famille économique n'a été en mesure de fournir l'information ou le répondant a refusé de participer à l'enquête. On règle la question de la non-réponse totale en ajustant les poids d'enquête de base pour les familles économiques répondantes afin de tenir compte des familles économiques qui ne répondent pas à l'enquête. Pour l'Enquête sur la sécurité financière de 1999, le taux de réponse global a été de 75,7 %

Dans la plupart des cas, il y a non-réponse partielle quand le répondant n'a pas compris la question ou qu'il a mal interprété une question, a refusé de répondre à une question ou ne se souvenait pas des renseignements voulus. L'imputation des valeurs manquantes compense pour cette non-réponse partielle.

On ignore l'ampleur de l'erreur non due à l'échantillonnage, même si, en général, il s'agit d'une erreur importante quand les non-répondants n'ont pas fondamentalement les mêmes caractéristiques que les répondants, caractéristiques qui constituent d'importants facteurs déterminants des résultats d'enquête.

d. Erreurs de traitement

Les erreurs de traitement peuvent se produire à n'importe quel stade de l'enquête, par exemple, durant la saisie des données, le codage, la vérification, l'imputation, la pondération et la mise en tableaux des données. Pour minimiser les erreurs, on effectue périodiquement des tests de diagnostic pour s'assurer que les résultats voulus sont obtenus.

Traitement des grandes valeurs

Pour tout échantillon, la présence ou l'absence de valeurs extrêmes tirées de la population peut influencer sur les estimations de manière disproportionnée. Dans une enquête sur les avoirs et les dettes, on s'attend à ce qu'il y ait quelques valeurs extrêmes dans l'échantillon, comme il existe dans la population des valeurs extrêmes valides. On a défini et examiné les valeurs à l'extérieur des limites définies par rapport aux autres renseignements déclarés à l'égard du répondant. Quand on a jugé que la valeur était attribuable à une erreur de déclaration ou de traitement, on l'a ajustée. Autrement, on l'a retenue.

Incidence des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage sur les estimations de l'ESF

Compte tenu de l'effet combiné de ces erreurs, la qualité des données sur la valeur nette est jugée inférieure à la qualité des données sur le revenu. Cela est principalement attribuable au fait qu'on n'a pas aussi facilement accès aux enregistrements de la valeur réelle des avoirs et du montant des dettes impayées qu'aux dossiers sur le revenu. Les répondants, par exemple, qui ont divers comptes en banque et placements peuvent recevoir plusieurs relevés différents pour des périodes de référence différentes. Il peut s'avérer difficile de compiler l'information, alors que la plupart des renseignements sur le revenu, en revanche, se trouvent sur un seul

document, si le répondant a rempli une déclaration de revenus pour l'année en question.

Il est difficile d'établir des comparaisons directes avec des sources externes, comme les comptes financiers et les comptes des avoirs du Système de comptabilité nationale compte tenu des différences en matière de définition, de couverture et de traitement. On peut toutefois tirer les conclusions générales suivantes en fonction de comparaisons approximatives :

- a) L'ESF semble sous-estimer certaines des composantes liées à la valeur nette, en particulier les avoirs financiers et les dettes à la consommation.
- b) La qualité des estimations des actifs réels (p. ex., les résidences occupées par le propriétaire et les véhicules) est nettement supérieure à la qualité des avoirs financiers.

Annexe B - Concepts et définitions

B.1 Valeur nette

La valeur nette (que l'on appelle parfois la richesse) d'une unité familiale est définie comme étant la différence entre la valeur du total de ses avoirs et le montant du total de son endettement¹¹.

On a demandé aux répondants de fournir la valeur des avoirs pour le montant des dettes à une date le plus près possible de la date de l'interview. Les avoirs et les dettes ont été déclarées pour l'unité familiale dans son ensemble et non pour chaque personne de la famille. Voici les avoirs et les dettes visées par l'enquête :

B.2 Avoirs

On a demandé aux répondants de déclarer la valeur marchande des avoirs, c'est-à-dire le montant qu'ils auraient reçu en contrepartie de la vente des avoirs au moment de l'enquête. On a incité les répondants à consulter les dossiers financiers si ceux-ci étaient disponibles. Quand la valeur ne pouvait pas être établie au moyen d'une source indépendante, le répondant devait estimer la valeur. Cela en soi prête à l'erreur. Dans le cas des véhicules, les répondants devaient fournir le nom du fabricant, le modèle et l'année, en plus de la valeur estimée. Grâce à ces données, on a pu imputer les données manquantes dans le cas d'une non-réponse et également cerner les erreurs de déclaration possibles. On n'a pas ajusté les valeurs fournies par les répondants, sauf si on les jugeait erronées du fait, par exemple, de la saisie des données. La surestimation ou la sous-estimation de la valeur d'un actif dans une faible proportion n'était pas facilement décelable. Cependant, on a revu et rajusté les valeurs extrêmes quand cela s'imposait.

¹¹ Dans le présent rapport, le concept de valeur nette n'inclut pas la valeur des régimes de pension liés au travail ou les droits à pension à la sécurité sociale du gouvernement sous la forme de prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, et de la Sécurité de la vieillesse. Cela ne comprend pas également le capital humain mesuré selon la valeur du flot actualisé des revenus à venir de tous les membres de la famille.

Les avoirs du présent rapport sont catégorisés comme suit :

Avoirs
Avoirs financiers
Dans le cadre de régimes enregistrés :
- REER/CRIF
- Autres régimes enregistrés
Hors des régimes enregistrés :
- Dépôts dans des institutions financières
- Fonds mutuels/de placement
- Capital-actions
- Obligations d'épargne et autres
- Autres avoirs financiers
Avoirs non financiers
Résidence principale
Autres biens immobiliers
Véhicules
Autres avoirs non financiers
Capitaux propres dans une entreprise

La valeur de tous les avoirs investis devait inclure les gains accumulés ou les intérêts courus. Les répondants devaient estimer la valeur réelle au moment de l'enquête. Dans un cas, pour ce qui est de la valeur du contenu de la résidence principale, le répondant a pu sélectionner une des 16 tranches.

Les éléments d'actifs identifiés ci-dessus comprennent les éléments suivants :

Avoirs : La valeur totale de tous les avoirs financiers, avoirs non financiers et capitaux propres dans une entreprise.

Avoirs financiers : La valeur totale de tous les dépôts et avoirs investis.

Avoirs financiers, autres : Cela comprend les avoirs financiers moins répandus, comme les bonds du Trésor, les titres hypothécaires, les sommes fiduciaires, les rentes, les sommes à verser aux répondants et autres avoirs financiers divers. Cela comprend également les actions dans des sociétés fermées, mais exclut tous les autres avoirs financiers détenus dans les régimes enregistrés.

Avoirs non financiers : La valeur totale de la résidence principale (maison) des répondants, des autres biens immobiliers, des véhicules et autres avoirs non financiers.

Avoirs non financiers, autres : Cela comprend la valeur du contenu de la résidence principale du répondant (p. ex., gros appareils, meubles et matériel électronique), objets de valeur et de collection (p. ex., antiquités, bijoux, collection de pièces de monnaie), droits d'auteur, brevets, etc. Il n'y a qu'à l'égard du contenu de la maison du répondant qu'on n'a pas exigé de valeur précise. Compte tenu de la difficulté liée à l'estimation de cette valeur, les répondants devaient sélectionner une réponse parmi 16 tranches. La valeur inférieure de la tranche sert à établir l'estimation de la valeur nette.

Biens immobiliers, autres : Il s'agit de la valeur marchande estimée des biens immobiliers autres que la résidence du répondant. On doit y inclure les résidences secondaires, les maisons de villégiature, les ententes de temps partagé, les biens de location (résidentiels ou non résidentiels) ou les lots vacants. Cela comprend les biens au Canada et à l'étranger.

Capital-actions : La valeur totale, y compris les revenus tirés de toutes les actions ordinaires et privilégiées cotées en bourse. Cela comprend les actions étrangères, mais exclut les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

Capitaux propres dans une entreprise : Le montant estimé que le répondant recevrait si l'entreprise était vendue, après déduction de toutes dettes impayées.

Compte de retraite avec immobilisation des fonds (CRIF) : Il s'agit d'un REER dans lequel les fonds sont immobilisés jusqu'à ce que la personne atteigne un âge donné. Les fonds auraient été transférés d'un régime de pension d'employeur après la cessation d'emploi d'une personne. Pour l'essentiel, les CRIF ont vu le jour à la fin des années 80, au moment où les révisions de la loi de réglementation sur les régimes de pension ont permis la transférabilité des rentes constituées à la cessation d'emploi.

Dépôts : Le montant total, y compris les intérêts, de tous les comptes de chèque et d'épargne dont le solde n'est pas zéro et des autres dépôts, comme les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. De façon générale, ces montants sont détenus dans des institutions financières comme des banques à charte, des compagnies fiduciaires, des coopératives et des caisses populaires. Il ne s'agit que des sommes détenues hors des régimes enregistrés.

Fonds mutuels/fonds de placement : La valeur totale, y compris les revenus de placement, de tous les avoirs dans les fonds mutuels et les fonds de placement. Cela exclut les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

Obligations : La valeur totale, y compris les revenus tirés des obligations d'épargne des gouvernements fédéral et provinciaux, et des autres obligations émises par les gouvernements et les sociétés. Cela comprend les placements dans des obligations étrangères, mais exclut les sommes détenues dans les régimes enregistrés.

Régimes enregistrés : La valeur totale, y compris les revenus de placement, de tous les régimes enregistrés auprès de l'Agence des douanes et du revenu Canada, associés habituellement aux incitatifs fiscaux. Il s'agit notamment des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), des régimes de participation différée aux bénéficiaires (RPDB) et des régimes enregistrés d'épargne-études (REEE).

Régimes enregistrés, autres : La valeur de tous les régimes autres que les REER, c'est-à-dire les FERR, les RPDB et les REEE.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) : La valeur de tous les montants détenus dans les REER. Cela comprend également le montant versé dans des régimes autogérés. Le REER peut être détenu dans des dépôts, des fonds mutuels, du capital-actions ou des obligations. Aux fins de l'ESF, il n'a pas été nécessaire d'obtenir une répartition des placements dans le REER.

Résidence principale (maison) : La valeur marchande, d'après l'estimation du répondant, de la résidence où habite le répondant. Si le répondant a deux résidences, il doit s'agir de la résidence où il passe la plus grande partie de son temps. Si le répondant est copropriétaire de la maison avec quelqu'un qui n'est pas un membre de la famille, on n'inclut que la part de la famille. S'il s'agit d'une ferme, la valeur estimée de la maison de ferme est incluse; la valeur des terres agricoles figurerait soit à titre de capitaux propres dans l'entreprise ou soit à titre d'autres biens immobiliers, si aucune entreprise n'est déclarée.

Véhicules : La valeur estimée des voitures, camions, camionnettes, véhicules utilitaires sport (VUS), de même que les motocyclettes, maisons mobiles, bateaux et motoneiges. Cela exclut les véhicules appartenant à l'entreprise du répondant ainsi que les véhicules loués.

B.3 Dettes

Dans le présent rapport, les dettes sont catégorisées comme suit :

Dettes
Hypothèques
Résidence principale
Autres biens immobiliers
Marge de crédit
Carte de crédit et crédit à tempérament
Prêts étudiants
Prêts automobiles
Autres dettes

Le montant déclaré de dettes ne comprend pas habituellement les intérêts à payer, car le plus souvent il s'agit d'un élément inconnu.

Les éléments relatifs aux dettes énumérées ci-dessus comprennent les éléments suivants :

Autres dettes : Comprend le montant dû sur d'autres prêts contractés auprès d'institutions financières, les factures non réglées, etc.

Carte de crédit et crédit à tempérament : Pour ce qui est des cartes de crédit, le montant dû inscrit sur la dernière facture, à l'exclusion de tous les nouveaux achats. Cela comprend les principales cartes de crédit (VISA, Mastercard, American Express, Diners Club/en Route) et les cartes de grands magasins au détail, les cartes de station essence, etc. Par crédit à tempérament, on entend le total du montant dû sur les paiements différés ou les régimes à tempérament qui s'appliquent quand l'article acheté est payé par versements échelonnés sur une période.

Hypothèques : Le montant total dû sur toutes les hypothèques, tant pour ce qui est de la résidence principale du répondant que pour tout autre bien immobilier lui appartenant.

Hypothèques sur d'autres biens immobiliers : La part du répondant de l'hypothèque sur des résidences secondaires, des maisons de villégiature, des ententes de temps partagé, des biens de location (résidentiels ou non résidentiels) ou des lots vacants.

Hypothèque sur la résidence principale : La somme à payer sur la résidence principale du répondant. Si le répondant est copropriétaire de la maison avec quelqu'un qui n'est pas un membre de la famille, seule la part de la famille de l'hypothèque est incluse. S'il s'agit d'une ferme, l'hypothèque à payer sur la maison de ferme est incluse; l'hypothèque sur le reste de la ferme serait implicitement incluse dans les capitaux propres dans l'entreprise ou dans l'hypothèque sur d'autres biens immobiliers, si aucune entreprise n'est déclarée.

Marge de crédit : Le montant dû sur une marge de crédit gagée sur biens immobiliers et une marge de crédit ordinaire. Il ne s'agit pas de la limite de crédit sur la marge de crédit.

Prêts automobiles : Le montant dû sur des prêts à l'égard de véhicules inscrits à titre d'actif.

Prêts étudiants : Le montant dû sur les prêts contractés pour suivre un programme d'études postsecondaires. Ces prêts sont le plus souvent contractés dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants ou de l'un des programmes provinciaux de prêts étudiants. Cet élément comprend également les montants dus sur les prêts contractés directement auprès d'une institution financière pour poursuivre des études.

B.4 Type de famille

Dans le présent rapport, les types de familles sont catégorisés comme suit :

Toutes les unités familiales

Familles économiques de deux personnes ou plus

Familles de personnes âgées

Familles autres que de personnes âgées

Couples seuls, aucun enfant à la maison

Couples avec des enfants de moins de 18 ans

Couples avec d'autres personnes apparentées

Familles monoparentales ayant une femme à leur tête

Familles monoparentales ayant un homme à leur tête

Autres familles autres que celles de personnes âgées

Personnes seules

Personnes âgées, Hommes

Personnes âgées, Femmes

Autres que personnes âgées, Hommes

Autres que personnes âgées, Femmes

Aux fins de la présente classification, les définitions suivantes s'appliquent :

Autres familles autres que celles de personnes âgées : Autres personnes apparentées vivant ensemble (p. ex., frères ou soeurs, cousins ou cousines).

Couples : Les couples comprennent les couples légalement mariés, les personnes vivant en union libre et les couples du même sexe.

Couples avec d'autres personnes apparentées : Couples (y compris le principal soutien économique, sans enfant de moins de 18 ans vivant à la maison) qui vivent avec un ou des enfants âgés de plus de 18 ans ou avec d'autres personnes dont le principal soutien économique est apparenté par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vit en union libre avec cette personne.

Couples avec enfants : Couples vivant avec un ou des enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) âgés de moins de 18 ans. Les enfants âgés de 18 ans et plus font partie des «personnes apparentées». D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille.

Famille économique : Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre.

Famille monoparentale : Père ou mère vivant avec au moins un enfant âgé de moins de 18 ans. Les familles dont le parent est âgé de 65 ans ou plus sont exclues.

Personne âgée/familles de personnes âgées : Personne âgée de 65 ans et plus. Pour ce qui est des familles de personnes âgées, le principal soutien économique est la personne qui est âgée de 65 ans et plus.

Personne seule : Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple un compagnon ou une compagne de chambre ou un pensionnaire.

Unités familiales : Les unités familiales comprennent les familles économiques de deux personnes ou plus et les personnes seules.

Dans certains tableaux du présent rapport, certaines des catégories ci-dessus sont regroupées, par exemple, les couples autres que les couples de personnes âgées avec les personnes apparentées et les autres couples de personnes autres que de personnes âgées.

B.5 Autres concepts

Dollars courants versus courants constants

On entend par « dollars courants » leur valeur à la période courante. L'expression « dollars constants » renvoie aux dollars de plusieurs années exprimés selon leur valeur (« pouvoir d'achat ») au cours d'une année, appelée l'année de base. On effectue ce genre d'ajustement en vue d'éliminer les effets des changements de prix généraux. Les dollars courants sont convertis en dollars constants au moyen d'un indice des fluctuations des prix. L'indice dont on se sert le plus souvent pour le revenu des ménages ou le revenu familial, à condition qu'aucune utilisation spécifique du revenu ne soit précisée, est l'Indice des prix à la consommation (IPC), qui reflète les habitudes de dépenses moyennes des consommateurs au Canada.

Si vous voulez convertir les dollars courants de n'importe quelle année en dollars constants, vous devez les diviser par l'indice de l'année en question et les multiplier par l'indice de l'année de base que vous avez choisi. (Le numérateur doit renfermer la valeur de l'indice de l'année à laquelle vous voulez convertir les dollars courants).

Aux fins du présent rapport, il a fallu convertir les dollars courants de 1984 en dollars constants de 1999. Au moyen de l'IPC, 10 000 \$ en dollars de 1984 équivaudraient à 15 325 \$ en dollars constants de 1999 ($10\ 000 \$ \times 110,5/72,1 = 15\ 326 \$$).

Indice des prix à la consommation, taux annuels, 1992=100

1984	72,1
1999	110,5

Médiane

La médiane est la valeur selon laquelle une moitié des unités de la population ont une valeur nette inférieure et l'autre moitié, une valeur nette supérieure. Dans le présent rapport, la médiane est la mesure la plus souvent utilisée comme mesure de la valeur nette; elle peut également être utilisée avec d'autres valeurs, comme le revenu. Pour calculer la valeur médiane de la valeur nette, les unités sont classées de la plus faible à la plus élevée selon leur valeur nette et séparée en deux groupes de même taille. La valeur qui sépare ces groupes est la valeur nette médiane. Elle correspond au 50^e centile.

Moyenne

La moyenne est calculée comme la valeur nette totale ou « globale » divisée par le nombre d'unités de la population. L'utilisation de la moyenne à des fins d'analyse comporte un inconvénient. Comme la valeur de tout le monde est calculée, la moyenne est sensible aux valeurs extrêmes : des valeurs élevées de façon inhabituelle auront des répercussions majeures sur l'estimation de la moyenne, tandis que des valeurs inhabituelles de faibles revenus, c'est-à-dire des valeurs hautement négatives, le feront baisser.

Parce que la médiane correspond exactement au milieu de la distribution de la valeur nette, elle n'est pas, contrairement à la moyenne, touchée par les valeurs nettes extrêmes.

Comme les distributions de la valeur nette sont en général asymétriques vers la gauche — autrement dit, concentrées dans la partie inférieure de l'échelle, la valeur nette médiane est habituellement inférieure à la valeur nette moyenne.

Principal soutien économique

Dans chaque famille, la personne qualifiée de principal soutien économique est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé. Dans le cas des personnes dont le revenu total avant impôt est une valeur négative, la valeur absolue du revenu s'applique, pour refléter le fait qu'une telle valeur négative découle habituellement de pertes encourues sur le marché qui ne sont pas censées se reproduire. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le principal soutien économique.

Quintiles et déciles

Les quintiles de la valeur nette constituent une façon appropriée de catégoriser les unités d'une population donnée de la valeur nette inférieure à la valeur nette supérieure dans le but de tirer des conclusions sur la situation *relative* des gens qui se situent aux extrémités ou au milieu de l'échelle. Plutôt que d'utiliser des tranches fixes, comme c'est le cas dans une répartition typique, on fixe la taille de chaque groupe de population.

D'abord, toutes les unités de la population, qu'il s'agisse de personnes seules ou de familles, sont classées de la plus faible à la plus élevée selon leur valeur nette. Puis, la population est divisée en cinq groupes comprenant un nombre égal d'unités, appelées les quintiles. De manière analogue, le fait de diviser la population selon la valeur nette en 10 groupes— chaque groupe comprenant le même nombre d'unités— produit des déciles.

On peut également calculer les quintiles et les déciles pour d'autres valeurs, comme le revenu. Dans un tel cas, les personnes seules ou les familles sont classées de la plus faible à la plus élevée selon la valeur de leur revenu.

Ratio dette/avoir

Il s'agit de la relation entre le total des dettes et le total des avoirs, calculée en divisant le total des dettes par le total des avoirs. Si les dettes sont inférieures aux avoirs, le nombre sera inférieur à 1, si elles sont supérieures, le nombre excédera 1. Par exemple, si une famille a des dettes de 2 000 \$ et des avoirs de 20 000 \$, le ratio dette/avoir sera de 2 000 \$/20 000 \$ ou 0,1.

B.6 Comparabilité des données de 1984 et de 1999 sur les avoirs et les dettes

Pour comparer les renseignements sur les avoirs et les dettes de 1999 et les données de l'enquête 1984, il a fallu éliminer les éléments précisés ci-dessous des avoirs de 1999. Ces montants n'étaient pas à communiquer en 1984. Aucun ajustement ne s'imposait concernant les dettes.

Avoirs	Ajustements requis pour que les données de 1999 soient comparables à celles de 1984
Avoirs financiers Dans les régimes enregistrés : - REER/CRIF - Autres régimes enregistrés Hors des régimes enregistrés : - Dépôts dans des institutions financières - Fonds mutuels/fonds de placement - Capital-actions - Obligations d'épargnes et autres - Autres avoirs financiers Avoirs non financiers Résidence principale Autres biens immobiliers Véhicules Autres avoirs non financiers	Aucun ajustement n'a été apporté; les CRIF ne sont pas compris en 1984 (voir définition) Valeur des Fonds enregistrés de revenu de retraite éliminée Aucun ajustement requis Aucun ajustement requis Aucun ajustement requis Aucun ajustement requis Valeur des rentes éliminée
Capitaux propres dans l'entreprise	Aucun ajustement requis

Par ailleurs, on a utilisé différentes méthodes pour recueillir, traiter et imputer les données en 1984 et en 1999. Bien que bon nombre de ces différences n'aient pas eu de répercussions importantes sur les résultats, soulignons les points suivants :

- En 1984, on recueillait les données sur les avoirs et les dettes pour chaque membre de la famille, même si les résultats étaient publiés au niveau de la famille. En 1999, on a recueilli des renseignements détaillés sur les avoirs et les dettes au niveau de la famille.
- En 1999, on a ajouté un échantillon de familles à « revenu élevé » afin d'améliorer la qualité des estimations des personnes qui se situaient dans la partie supérieure de l'échelle de la valeur nette. Un tel échantillon supplémentaire n'existait pas en 1984.